

31/05/2020

Rapport Annuel 2019



Haut Rhin Télécom

1, RUE DU HAVRE 67000 STRASBOURG

PLAN DU DOCUMENT

PARTIE GESTION ET COMMERCE

PARTIE TECHNIQUE

PARTIE FINANCIERE

31/05/2020

Rapport Annuel 2019

Présentation

Partie Gestion et Commerce



Haut Rhin Télécom

1, RUE DU HAVRE 67 000 STRASBOURG

PLAN DU DOCUMENT

Présentation de la délégation de Service Public	3
Historique de la Convention de DSP	3
Les avenants.....	4
Objectifs de la Délégation de Service Public.....	5
Aménagement du territoire.....	5
Développement économique	5
Développement des services aux particuliers.....	6
Développement des services aux entreprises et collectivités	6
Modèle de Commercialisation, principes d'équité et égalité	6
Description des moyens techniques et humains mis en œuvre.....	8
Description des moyens techniques et humains mis en œuvre.....	8
Organisation des sociétés ad hoc.....	8
La structure fonctionnelle.....	8
Sous-traitance	9
Etudes et Travaux de Génie Civil.....	9
Analyse du marché national	10
L'accès Internet Haut débit : le DSL (sources Arcep)	10
Au 31 décembre 2019 au niveau du marché de Détail.....	10
La Télévision sur ADSL (source ARCEP)	12
Déploiement des réseaux Très Haut Débit à fin 2019	15
Les réseaux d'initiative publique.....	19
Commercialisation	21
Offres commerciales.....	21
Offre de Fibre Optique Noire	21
Offre « DSL Grand Public et DSL Entreprise »	21
Offre de bande passante Ethernet « Lan to Lan »	21

IRU (Indefeasible Right of Use)	22
Evolution de l'activité.....	22
Le dégroupage sur le département du Haut-Rhin	22
analyse du degroupage	22
La couverture ADSL du Haut-Rhin.....	23
Activité commerciale FAI	24
Suivi de l'activité DSL	24
Suivi de l'activité OPERATEURS.....	26
Répartition des affaires par Opérateurs	29
Politique tarifaire et son évolution	30
Perspectives Commerciales sur l'exercice à venir	30
ANNEXES	31
Affaires commerciales signées en 2019	31

PRESENTATION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

HISTORIQUE DE LA CONVENTION DE DSP

Conformément au cadre juridique en vigueur, le Conseil Général du Haut-Rhin a décidé, lors de sa séance du 10 septembre 2004, de mettre en place une infrastructure de télécommunications à haut débit, en vue d'absorber les disparités d'aménagement et d'assurer la cohésion et le développement numérique du Département.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'article L.1425-1 du CGCT issu de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 *pour la confiance dans l'économie numérique* et modifié par la loi n° 2004-669 du 9 juillet 2004 *relative aux communications électroniques et aux services de communication audiovisuelle*.

Le cadre juridique retenu par le Conseil Général du Haut-Rhin est celui de la Délégation de Service Public (DSP) prenant la forme d'une convention de concession de travaux et de service publics. Une procédure d'attribution de cette concession a été menée conformément aux articles L. 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

A l'issue de la procédure initiée, le Conseil Général, en tant qu'autorité délégante, a pris le 8 septembre 2006 la décision d'attribuer au groupement de sociétés composé de LDCollectivités et Estvideo.com la conception, la réalisation et l'exploitation de l'infrastructure départementale de télécommunication dans le cadre d'une concession.

Ainsi le 30 novembre 2006 a été signée entre le Conseil Général du Haut-Rhin et les sociétés du groupement délégataire une Convention de Concession pour la réalisation et l'exploitation d'une infrastructure départementale de communications électroniques à haut débit.

Plusieurs tranches de travaux ont été définies pour satisfaire les objectifs globaux du Conseil Général.

- La DSP s'appuie en premier lieu sur une tranche ferme « Wimax », associée au déploiement de cette nouvelle technologie hertzienne pour couvrir notamment les zones blanches du département. Cette tranche ferme a été subdéléguée à la société HDRR 68, filiale de TDF, par le biais d'un avenant à la convention de concession initiale signé le 24 janvier 2007 et précisant les modalités de cette subdélégation.
- La DSP s'appuie également sur quatre tranches conditionnelles associées à des technologies filaires (fibres optiques ou DSL sur paires de cuivre).
- C'est dans ce cadre que la tranche conditionnelle 3, associée à la desserte de 40 ZAE (Zones d'Activité Economique) et au dégroupage de 21 NRA (Nœuds de Raccordement d'Abonnés) a été notifiée le 23 Janvier 2007 au groupement délégataire.
- C'est dans ce cadre que la tranche conditionnelle 4, associée à la desserte de 15 sites du Conseil général, de 55 Collèges, de 31 Lycées et de 10 Hôpitaux soit un total de 101 sites, a été notifiée le 19 janvier 2008 au groupement délégataire

Conformément aux termes de la convention de concession, le groupement délégataire et HDRR ont créés les sociétés ad hoc Haut-Rhin Telecom et HDRR 68, celles-ci reprenant à leur compte l'ensemble des droits et obligations inscrits dans la convention de concession : Haut-Rhin Telecom pour la tranche conditionnelle 3 et 4 et HDRR 68 pour la tranche ferme.

HDRR France et Bolloré télécom signaient le 17 juin 2008 un accord prévoyant, sous réserve de l'accord de l'ARCEP, la cession par la première à la seconde des licences 3,5 GHz détenues par HDRR dans huit régions, ainsi que celle des réseaux dont HDRR France était propriétaire et de la société HDRR 68.

Suite à cet accord, Bolloré Telecom rachetait le 19 septembre 2008, 100% des actions de la société HRR 68 et devenait son actionnaire unique.

La société HRR 68, renommée W68, a conservé, via cette opération, tous ses contrats, notamment :

- le contrat de subdélégation,
- les contrats de prestations signés avec HRR et TDF pour le déploiement et l'exploitation du réseau du Haut-Rhin (ingénierie, expertise radio, déploiement, supervision, système d'information...).

Dans le présent rapport, il peut être fait mention à la fois de HRR68 et de W68 afin de distinguer les périodes pré et post cession.

Afin de développer et d'améliorer la couverture haut débit du département du Haut-Rhin, le délégant et son délégataire ont mis en œuvre trois avenants à la convention de délégation de service public ayant objet suivants :

LES AVENANTS

Avenant N°1 signé 31 Janvier 2007

- Identité du délégataire -De modifier l'article 5 du contrat de concession, permettant la mise en œuvre d'une subdélégation sur la tranche Ferme,
- Transmission du contrat de subdélégation signé entre HRR68 et Haut-Rhin Telecom,
- Procédure de cession à la convention de concession et modification du capital de la société Ad Hoc.

Avenant N°2 signé le 06 Décembre 2010

- Abandon de la perspective de la société Est Vidéo Communication d'entrer dans le capital de Haut-Rhin Telecom,
- Modification du 6ième alinéa de l'article 5 permettant l'entrée à son capital des partenaires exclusivement financiers,
- Introduction d'un Plan d'affaire TF+TC3+TC4 qui vient compléter les plans d'affaires initialement annexés à la convention,
- Nouveau périmètre de la TC3, par le déploiement de 30 NRA au lieu des 21 prévus au contrat, par le déploiement de 70 Zones d'activités au lieu des 41 prévues au contrat,
- Nouveau périmètre de la TC4 par le déploiement de 130 sites au lieu des 101 prévus au contrat.

Avenant N°3 signé le 14 Décembre 2011

- Mise en place de technologies alternatives en vue de remplir les obligations de service public,
- Arrêt progressif des services WiMax sur la tranche ferme et arrêt de la Subdélégation.

OBJECTIFS DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Les objectifs stratégiques visés par le Conseil Général du Haut-Rhin dans le cadre de cette DSP (Délégation de Service Public) sont les suivants :

- veiller à un aménagement équilibré du département en matière d'accès aux services haut débit en assurant la disponibilité d'offres de service innovantes et concurrentielles sur l'ensemble du territoire,
- desservir l'ensemble des Haut-rhinois en conjuguant les boucles locales filaires (câbles, lignes téléphoniques ou fibres optiques) et hertziennes,
- desservir les entreprises au sein des ZAE (Zones d'Activité Economiques) avec une offre de services à très haut débit,
- desservir les sites d'enseignements, hospitaliers et du Conseil Général avec une offre de service très haut débit,
- favoriser l'essor d'activités consacrées aux TIC (Technologies de l'Information et de la Communication), notamment dans le cadre de la dynamisation du tissu local d'entreprises,
- rendre le territoire attractif par l'implantation de nouvelles activités génératrices d'emplois.

Pour ce faire, le Conseil Général du Haut-Rhin a initié comme élément stratégique majeur de l'aménagement de son territoire le développement d'une infrastructure haut débit dans l'ensemble des bassins économiques départementaux. C'est cette mission de Service Public que porte aujourd'hui Haut-Rhin Telecom.

Pendant les premières années de la concession, Haut-Rhin Telecom s'est concentrée sur la construction de l'infrastructure dorsale du réseau de manière à créer des points d'accès optiques dans de nombreuses communes de la Région. Haut Rhin Télécom apparaît dès lors pour les opérateurs alternatifs comme un véritable complément aux infrastructures de télécommunications existantes.

Au 14 Février 2007, soit deux ans après le démarrage de la concession, 100% des infrastructures optiques prévues sur le territoire départemental sont en place et déjà commercialisées vis-à-vis des opérateurs de télécommunications.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

En s'imposant comme une réponse au « constat de carence » qui mettait en avant les disparités d'accès aux infrastructures de télécommunications sur le territoire, le Réseau Haut Débit construit par le département répond à une mission d'aménagement du territoire. Les opérateurs alternatifs ciblant leur déploiement sur les principales zones économiques (Colmar Mulhouse), la majeure partie du territoire demeurait peu, voire pas desservie en service de connectivité haut débit.

Le Réseau haut Débit exploité et commercialisé par Haut-Rhin Telecom apparaît dès lors pour les opérateurs comme un véritable réseau ouvert à tous. Le réseau construit contribue à combler les inégalités territoriales tout en accroissant le patrimoine télécom du département dans le cadre des biens de retour.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Au-delà de la mise à disposition d'une infrastructure servant de support aux opérateurs et aux Fournisseurs d'Accès Internet pour le dégroupage et la promotion de nouveaux services haut débit, la présence de la fibre optique déployée est un atout majeur pour renforcer l'attractivité des communes et ainsi stimuler leur dynamisme économique.

Le raccordement des zones d'activités permet tout d'abord une diffusion rapide et à des tarifs attractifs des services télécoms aux entreprises déjà implantées, favorisant notamment la migration d'un tissu économique d'entreprises locales, essentiellement industrielles, vers une économie de services plus en phase avec le marché : ceci est un prérequis impératif au maintien et développement de l'emploi.

De plus, la présence d'un réseau de fibre optique favorise l'implantation de nouvelles activités, de sociétés « High Tech » très consommatrices en télécommunications, qu'il s'agisse de grandes entreprises ou de PME. La fibre optique contribue directement

ou indirectement à la création d'emploi et de valeur, grâce au développement de l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication.

DEVELOPPEMENT DES SERVICES AUX PARTICULIERS

La dynamique exceptionnelle du marché Français durant toute la dernière décennie trouve depuis les années 2010 un ralentissement marqué. On constate que ce marché arrive à maturité et commence à s'organiser en conséquence.

Le dégroupage permet aux particuliers d'avoir accès aux offres Internet haut débit, à des tarifs toujours plus bas et aux débits toujours plus élevés. Les meilleures offres du marché atteignent aujourd'hui des débits de plus de 20 Mégabits avec l'ADSL 2+ voir encore plus élevé avec la technologie VDSL. Les services de télévision sur ADSL et de téléphonie sur IP se sont ainsi fortement développés sur la base de ces extensions de débits disponibles chez l'utilisateur.

Dans ce contexte, les services d'accès participent directement à la naissance de ces offres dans des communes qui ne disposaient pas de dégroupage. Le déploiement de l'infrastructure du département vers les NRA de l'opérateur historique (**N**œuds de **R**accordement d'**A**bonnés) constitue de fait un axe stratégique et commercial fort qui a suscité l'intérêt de grands acteurs nationaux.

De plus, l'analyse du contexte technologique Alsacien permet d'identifier des spécificités importantes en termes de couverture du câble au sein de ses communes. Or ce type de réseau de télécommunications permet également de porter un service haut débit voir très haut débit sur une boucle locale totalement indépendante de celle déployée par l'opérateur historique.

Le raccordement des TDR (**T**ête de **R**éseau **C**âblé) de régies locales ou de câblo-opérateurs, au réseau de la Région Alsace, constitue de ce fait un axe stratégique fort de la politique d'aménagement Régional. Grâce à l'interconnexion de ces régies au réseau Haut-Rhin Télécom, un nombre important d'Alsacien accède aujourd'hui à offre de service haut débit.

En mixant les technologies afin de mieux répondre aux exigences géographiques et techniques, Haut-Rhin Telecom a su faire face à ses engagements concernant la couverture des zones blanches au regard de la Convention de Service Public

Développement des services aux entreprises et collectivités

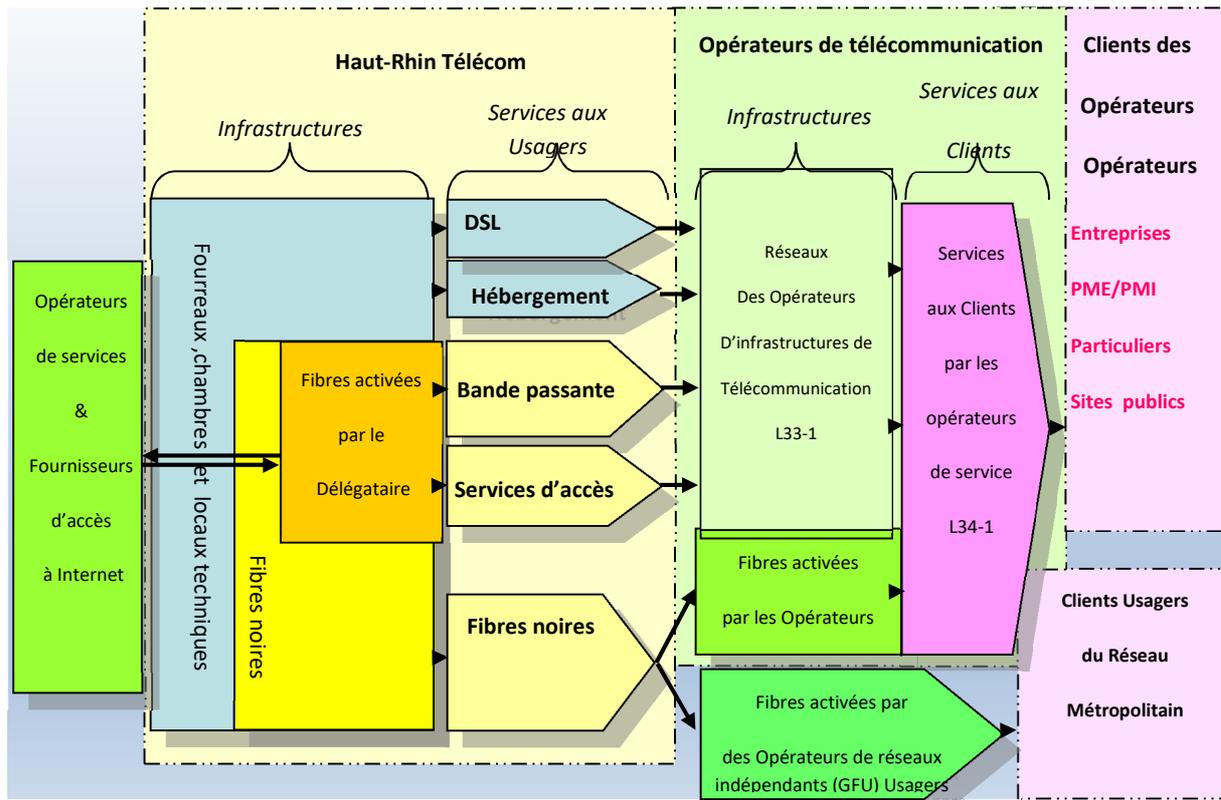
Le développement des entreprises et collectivités est spécifique et ne se suffit pas du dégroupage DSL. Afin d'apporter des réponses adaptées, Haut-Rhin Télécom, opérateur d'opérateurs, commercialise les infrastructures optiques du réseau haut-Rhinois en fournissant des offres de services de transports de type Lan 2 Lan, Open Lan et de la fibre optique en IRU ou bien au mètre linéaire. Les tarifs pratiqués sont structurés dans un catalogue de services validé par le conseil général du Haut-Rhin. Ce catalogue de services est disponible sur demande au service commercial.

De plus, ses partenaires opérateurs (locaux, nationaux et internationaux) sont en relation directe avec l'ensemble des entreprises Alsacienne et commercialisent des offres de services adaptées, innovantes et performantes.

MODELE DE COMMERCIALISATION, PRINCIPES D'EQUITE ET EGALITE

Les principes d'égalité et d'équité définis comme principes du Service Public se traduisent essentiellement dans le mode de commercialisation retenu pour le délégataire ainsi que dans son catalogue de services.

Les clients Haut-Rhin Telecom sont définis comme des Opérateurs, des FAI (**F**ournisseurs d'**A**ccès à **I**nternet), ou des exploitants de réseaux indépendants relevant des articles L.33-2 et L.33-3 du Code des Postes et Communications Electroniques. Ainsi, la société ad hoc délégataire n'a pas compétence à s'adresser directement aux entreprises ni aux particuliers mais se situe uniquement dans un modèle d'Opérateur d'Opérateurs (le vocable « d'Opérateurs » s'appliquant de façon générique aux FAI et exploitants de réseaux indépendants), ayant vocation à fournir à ces derniers des services d'infrastructures de télécommunication.



La commercialisation des services produits par Haut-Rhin Telecom à destination des Opérateurs se fait via un catalogue de services unique. Ce catalogue de services ainsi que les prix associés sont soumis à la validation du délégant, le département du Haut-Rhin qui contrôle à la fois la pertinence de l'approche technico/économique proposée et de l'adéquation avec sa politique d'aménagement du territoire.

DESCRIPTION DES MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS MIS EN ŒUVRE

DESCRIPTION DES MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS MIS EN ŒUVRE

ORGANISATION DES SOCIÉTÉS AD HOC

Créée le 21 mars 2007, la SASU Haut-Rhin Telecom s’est substituée au groupement de sociétés délégataire dans ses droits et obligations nés au titre de la concession de service public octroyée par le Conseil Général du Haut-Rhin, pour la construction et l’exploitation d’une infrastructure haut débit sur le territoire départemental.

Haut-Rhin Telecom a obtenu le 24 avril 2007 de la part de l’Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) un récépissé de déclaration lui permettant de réaliser et exploiter des réseaux et services de communications électroniques ouverts au public

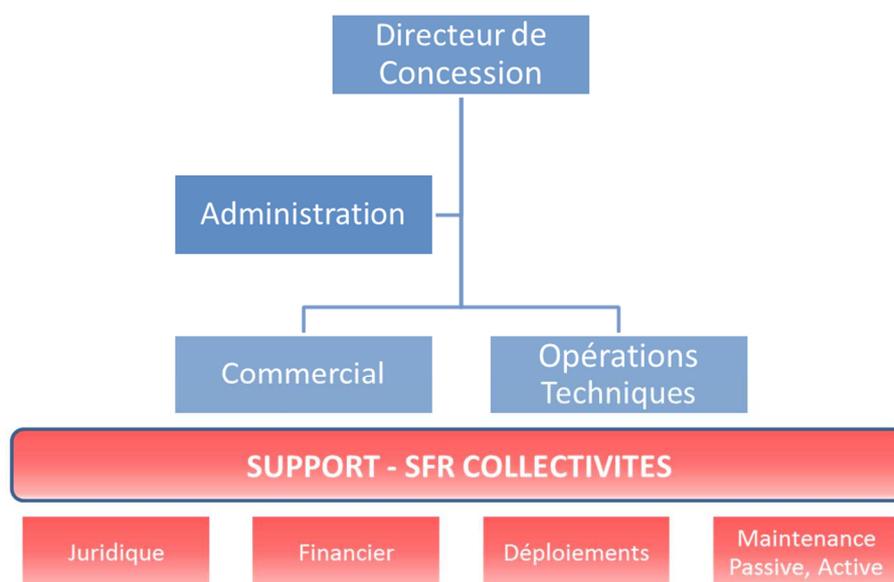
Par la suite, Haut-Rhin Telecom a signé avec l’opérateur historique une convention d’Accès à la Boucle Locale de France Télécom permettant ainsi la commande des salles de dégroupage.

L’organisation de Haut-Rhin Telecom s’articule autour d’une approche mixte entre déploiement et commercialisation.

Conformément à la feuille de route établie conjointement par le département (délégant) et Haut-Rhin Telecom (délégataire), l’année 2018 a été consacrée à la commercialisation de l’infrastructure du Réseau Haut Débit départemental.

LA STRUCTURE FONCTIONNELLE

La structure fonctionnelle directe de la société est synthétiquement la suivante :



Les fonctions « bleues » traduisent les moyens propres à Haut-Rhin Telecom. Ceux-ci sont dédiés à la société ad hoc et à son activité, et lui permet d’adresser efficacement son marché régional tant sur les aspects géographiques, économiques et politiques.

Les fonctions « rouge » traduisent les moyens mutualisés qui sont **sous-traités à SFR Collectivités et son actionnaire SFR**. Haut-Rhin Telecom capitalise ainsi sur des compétences transverses expérimentées.

Fin 2019, l'équipe d'Haut-Rhin Telecom est organisée de la manière suivante :

- 4 collaborateurs qui travaillent pour la société ad hoc,
- 1 équipe « administrative », mutualisée et en support de la société ad hoc,
- 1 équipe « opérations », mutualisée et en support de la société ad hoc,
- 1 équipe « commerciale », mutualisée et en support de la société ad hoc.

SOUS-TRAITANCE

ETUDES ET TRAVAUX DE GENIE CIVIL

Les sociétés de sous-traitance du groupe sont en place dans la chaîne d'exécution. Le sous-traitant ainsi que SFR exécutent les missions suivantes pour Haut-Rhin Telecom :

⇒ Etude raccordement NRA	Haut-Rhin Telecom – SFR
⇒ Etude pour le raccordement d'Entreprises	Haut-Rhin Telecom - SFR
⇒ Etude pour la gestion des dévoiements	Haut-Rhin Telecom – SFR
⇒ APS/APD	ERT
⇒ Recollement génie civil	ERT
⇒ Recollement des données optiques	SFR

ANALYSE DU MARCHÉ NATIONAL

L'ACCÈS INTERNET HAUT DÉBIT : LE DSL (SOURCES ARCEP)

Pour rappel, l'offre de Haut-Rhin Telecom est basée sur le "dégroupage" de la paire de cuivre d'abonné, c'est-à-dire que Haut-Rhin Telecom installe ses propres équipements dans les sites répartiteurs d'Orange France Telecom de manière à exploiter les lignes téléphoniques présentes chez les abonnés, qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises. Ainsi grâce au dégroupage, Haut-Rhin Telecom commercialise des services d'accès haut débit sur cette paire de cuivre auprès des opérateurs et fournisseurs d'accès Internet qui proposent des services Internet, données, télévision, ou voix à l'utilisateur final.

AU 31 DÉCEMBRE 2019 AU NIVEAU DU MARCHÉ DE DÉTAIL

Afin de se conformer aux seuils fixés par la Commission Européenne dans le cadre de son agenda pour l'Europe à l'horizon 2020, l'ARCEP adopte la définition du seuil du très haut débit de la Commission qui est de 30 Mbit/s. Désormais, sont comptés comme des abonnements très haut débit les accès à internet dont le débit crête descendant est supérieur ou égal à 30 Mbit/s quelle que soit la technologie support (fibre optique de bout en bout, réseaux avec terminaison en câble coaxial ou encore cuivre VDSL2 lorsque l'abonné est situé suffisamment près de l'équipement actif de l'opérateur pour bénéficier d'un débit égal ou supérieur à 30 Mbit/s).

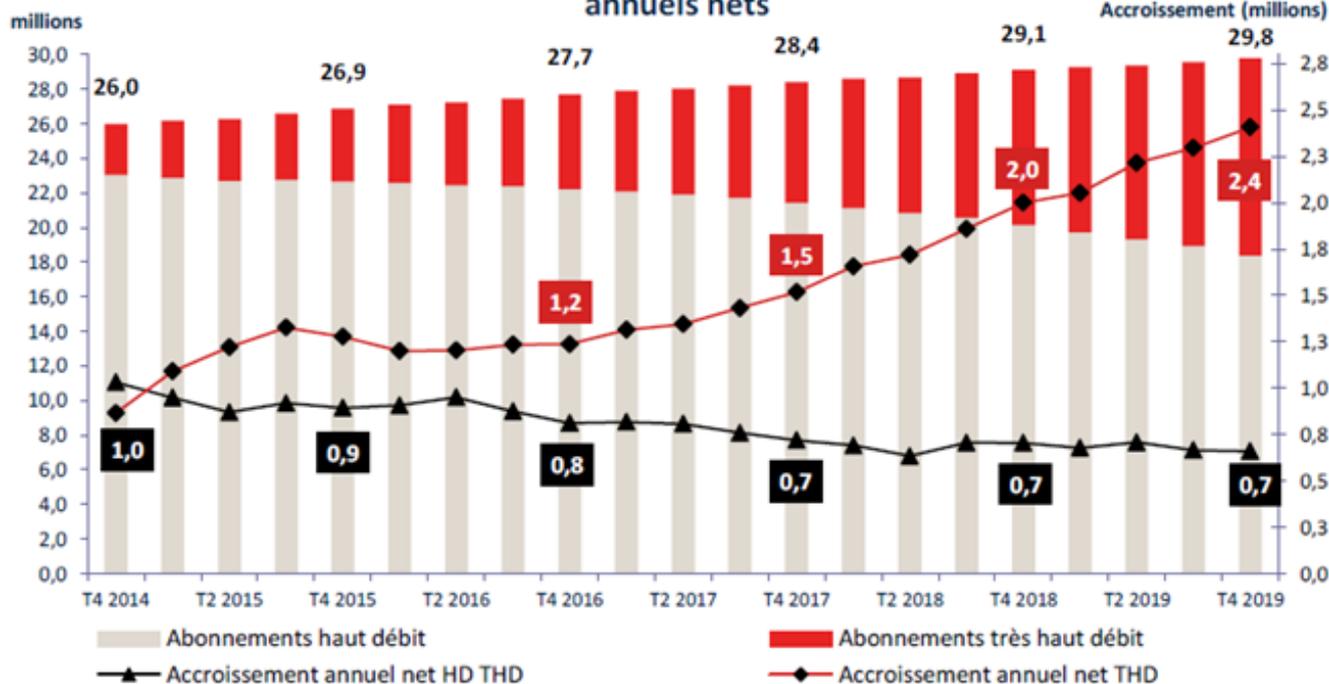
Selon l'autorité de régulation des communications électroniques et des postes, au 31 décembre 2019, le nombre d'abonnements internet à haut et très haut débit sur réseaux fixes atteint 29,8 millions, soit une croissance nette de 185 000 abonnements au cours du quatrième trimestre. Sur un an, l'accroissement net s'élève à 660 000 (+2,3%).

Nombre d'abonnements					
en millions	T4 2018	T1 2019	T2 2019	T3 2019	T4 2019*
Nombre d'abonnements haut débit et très haut débit sur réseaux fixes	29,102	29,271	29,375	29,578	29,761
Nombre d'abonnements haut débit	20,136	19,737	19,315	18,932	18,388
Abonnements DSL	19,562	19,159	18,753	18,361	17,809
Autres abonnements haut débit	0,574	0,577	0,562	0,571	0,579
Nombre d'abonnements très haut débit	8,966	9,534	10,060	10,646	11,373
Abonnements >=100 Mbit/s	6,086	6,579	7,052	7,571	8,243
dont fibre optique de bout en bout	4,800	5,312	5,810	6,357	7,062
dont avec terminaison en câble coaxial	1,286	1,267	1,242	1,214	1,181
Abonnements ≥ 30 et <100Mbit/s (VDSL2, terminaison coaxiale, 4G fixe, THD radio)	2,880	2,955	3,008	3,074	3,130

Evolution du nombre d'abonnements					
en millions	T4 2018	T1 2019	T2 2019	T3 2019	T4 2019*
Accroissements annuels					
Accroissement net total	0,704	0,678	0,706	0,665	0,659
Accroissement net total en %	2,5%	2,4%	2,5%	2,3%	2,3%
Accroissement net du haut débit	-1,296	-1,375	-1,508	-1,630	-1,748
Accroissement net du très haut débit	2,000	2,053	2,214	2,296	2,407

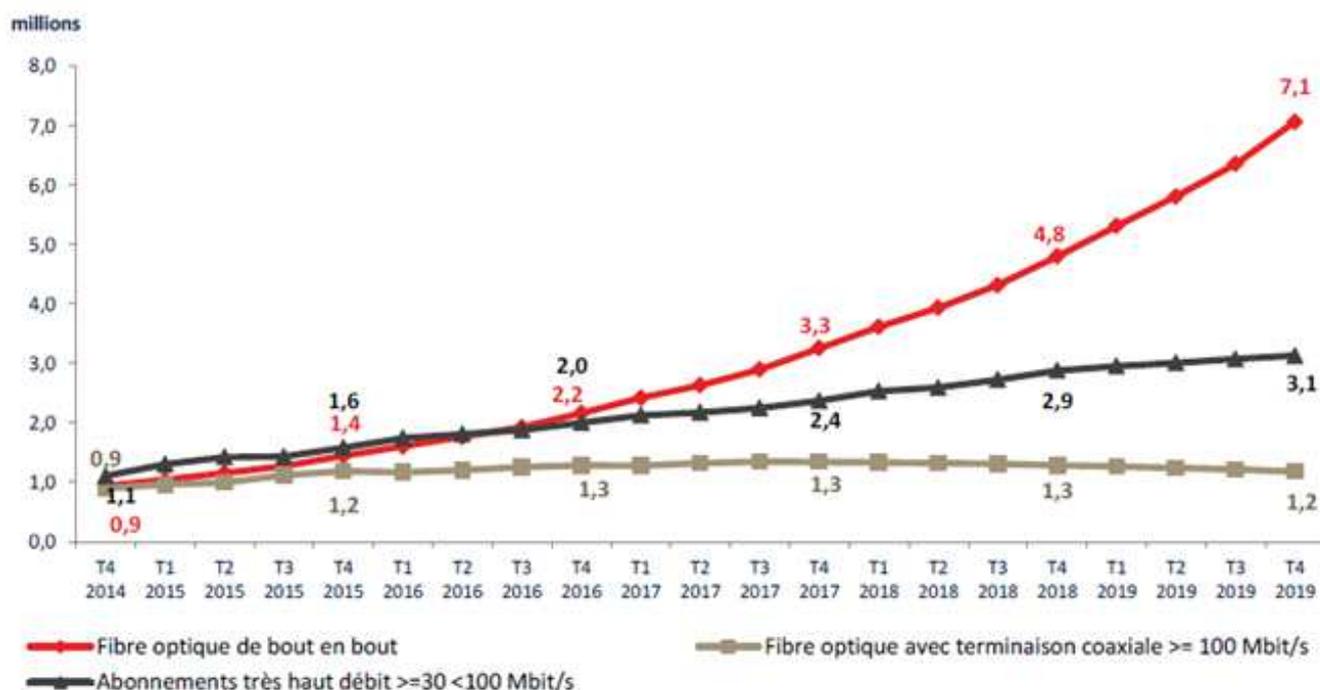
Source : Arcep

Nombre d'abonnements internet à haut et très haut débit et accroissements annuels nets



Source : Arcep

Accès internet à très haut débit



Source : Arcep

Tandis que le recul du nombre d'abonnements à haut débit s'élève à 18,4 millions à fin décembre 2019, en baisse de près de 9% en un an, la croissance du nombre d'accès à très haut débit est portée à 97% par celle des accès en fibre optique de bout en bout, soit 705 000 accès supplémentaires.

Fin 2019, la France compte plus de 7 millions d'accès FttH, représentant 62% du nombre total d'accès à très haut débit (+9 points en un an).

Au cours de l'année, le nombre d'abonnés en fibre optique de bout en bout a ainsi progressé de 2,3 millions, contre +1,5 million l'année précédente.

Au total, le nombre d'abonnements à très haut débit représente 48% du nombre total de locaux éligibles, en croissance de 3 points en un an.

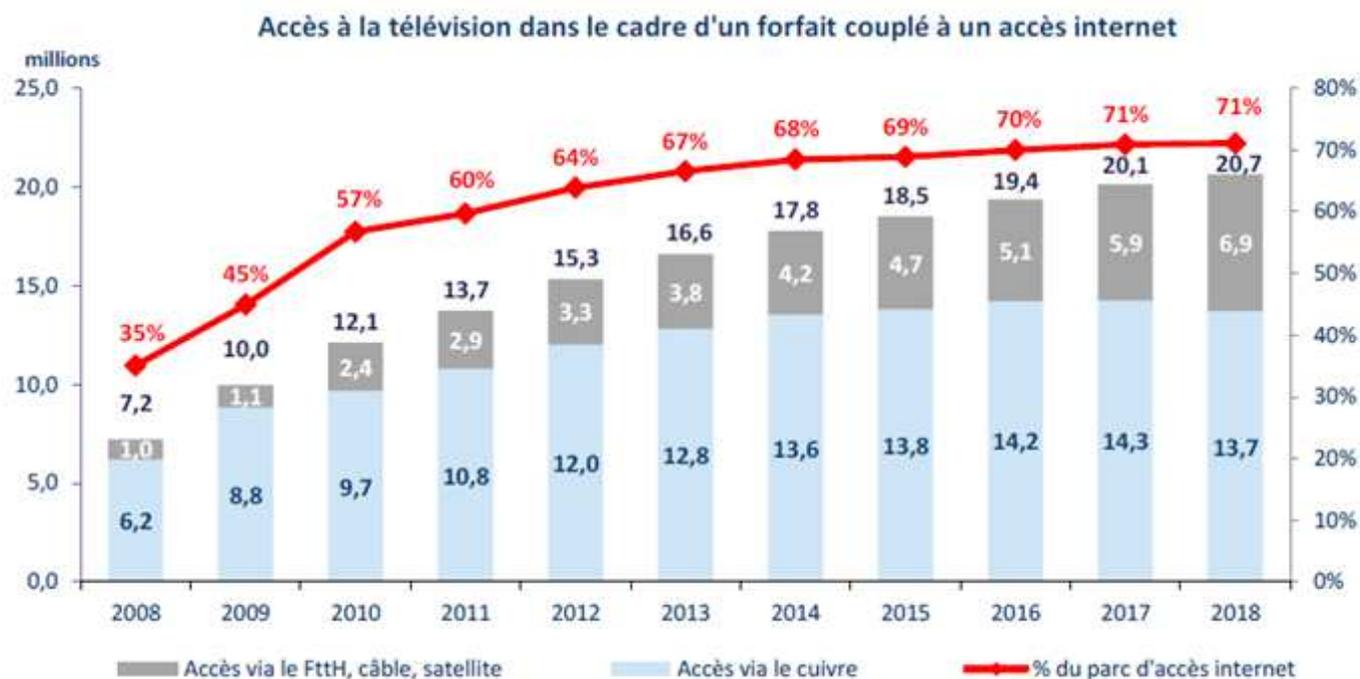
LA TELEVISION SUR ADSL (SOURCE ARCEP)

Fin 2018, sur les 29,1 millions d'abonnements internet, 20,7 millions donnent la possibilité d'avoir accès à la télévision. Ces derniers augmentent de 600 000 en un an, le niveau le plus bas jamais enregistré. Alors que la croissance annuelle des abonnements à la TV couplés à un accès « FttH, câble, satellite » enregistre un niveau record en 2018 (+1 million en un an contre +400 000 à +700 000 les cinq années précédentes), les abonnements fournis à l'utilisateur via une ligne xDSL, diminuent pour la première fois en 2018 (-500 000 en un an). Néanmoins, ces derniers restent encore largement majoritaires (66%, -4 points en un an). Enfin, la proportion d'accès internet donnant la possibilité de regarder la télévision est plus importante sur le FttH que sur le xDSL : respectivement 90% et 70%.

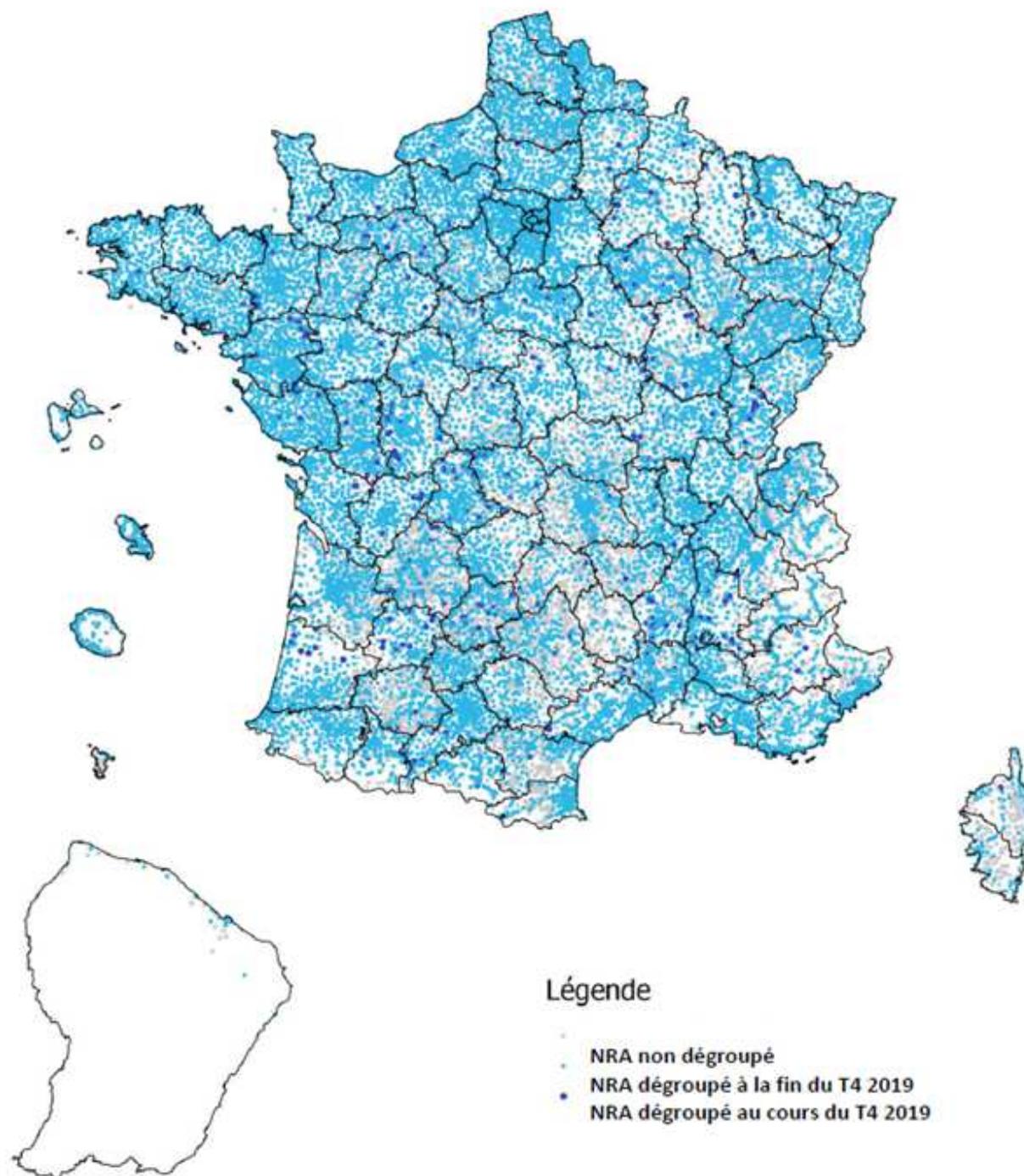
Abonnements à la TV couplés à un abonnement internet						
Millions	2014	2015	2016	2017	2018	Evol.
Nombre d'accès à la TV couplés à l'accès internet	17,781	18,505	19,370	20,137	20,678	2,7%
dont par xDSL	13,554	13,803	14,242	14,263	13,735	-3,7%
dont par FttH, câble, satellite	4,228	4,701	5,128	5,874	6,943	18,2%
% des abonnements TV couplés à l'accès internet	68,5%	68,9%	70,0%	70,9%	71,1%	+0,2 point

Note : sont comptabilisés les abonnements souscrits dans le cadre d'un abonnement de type "multiplay" qui intègre l'accès à internet et à la télévision et éventuellement plusieurs autres services.

L'accès TV peut être fourni par une autre technologie que celle de l'accès à internet : par exemple, un accès à la TV par le satellite couplé à un accès DSL à internet.



Couverture du dégroupage au 31 décembre 2019



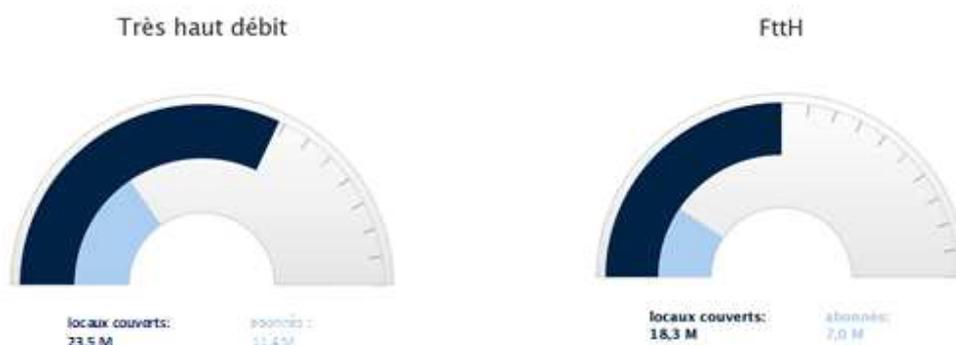
Source : ARCEP 2019

DEPLOIEMENT DES RESEAUX TRES HAUT DEBIT A FIN 2019

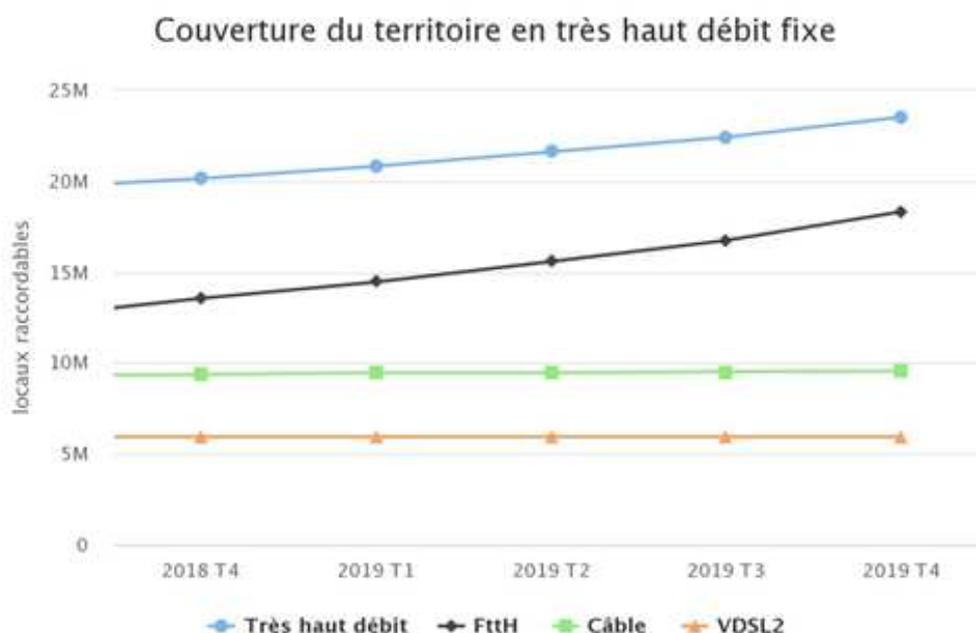
Au cours de l'année 2019, 4,8 millions de logements supplémentaires ont été rendus raccordables au FttH, dont 1,6 million au T4 2019 soit environ 58 % de plus que sur la même période de l'année précédente. Ce trimestre record surpasse de 40 % le meilleur trimestre enregistré jusqu'ici.

Au 31 décembre 2019, 18,4 millions de logements étaient éligibles aux offres FttH, soit une hausse de 36 % en un an.

Au total, à la fin du quatrième trimestre 2019, 23,5 millions de logements étaient éligibles à des services à très haut débit, toutes technologies confondues, dont 17,2 millions en dehors des zones très denses.



Les cadrans ci-dessus permettent de suivre la progression des réseaux (locaux couverts en bleu foncé) et des abonnements (abonnés en bleu clair) pour le très haut débit globalement (débit descendant théorique supérieur ou égal à 30Mbps) et pour le FttH en particulier.

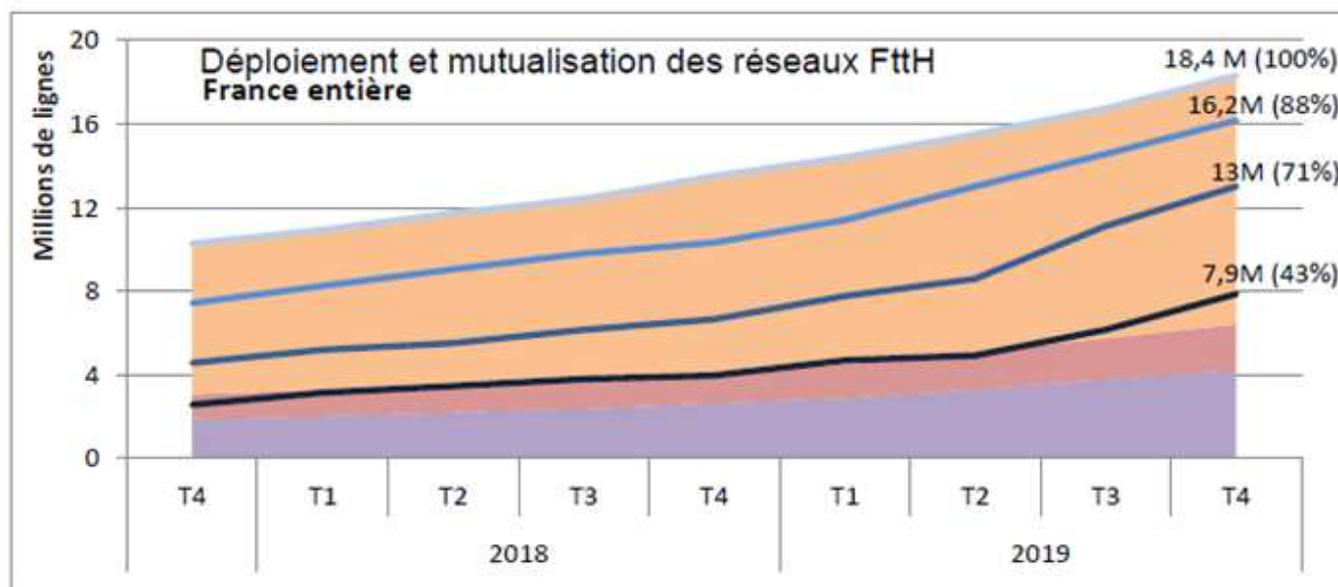


Source : ARCEP 2019

Le tableau suivant résume les principales évolutions des déploiements au cours de la période récente.

Locaux éligibles au très haut débit :	31 Décembre 2018	31 mars 2019	30 juin 2019	30 septembre 2019	31 Décembre 2019	Évolution annuelle
sur les réseaux en fibre optique de bout en bout (FttH)	13 560 000	14 450 000	15 549 000	16 744 000	18 396 000	35 %
sur les réseaux à terminaison en câble coaxial	9 372 000	9 470 000	9 478 000	9 520 000	9 549 000	2 %
<i>dont éligibles 100 Mbit/s (FttLA)</i>	9 077 000	9 140 000	9 158 000	9 210 000	9 242 000	3 %
<i>dont éligibles 30 Mbit/s (FttLA et HFC)</i>	295 000	323 000	320 000	310 000	308 000	- 9 %
sur les réseaux en cuivre (VDSL2)	5 946 000	5 946 000	5 946 000	5 946 000	5 946 000	0 %
sur les réseaux en fibre ou en câble* * > 100 Mbit/s	15 967 000	16 680 000	17 532 000	18 460 000	19 740 000	23 %
tous réseaux confondus	20 143 000	20 820 000	21 610 000	22 420 000	23 521 000	17 %

Source : ARCEP 2019



Opérateur qui déploie le réseau

- Orange
- SFR
- Autres

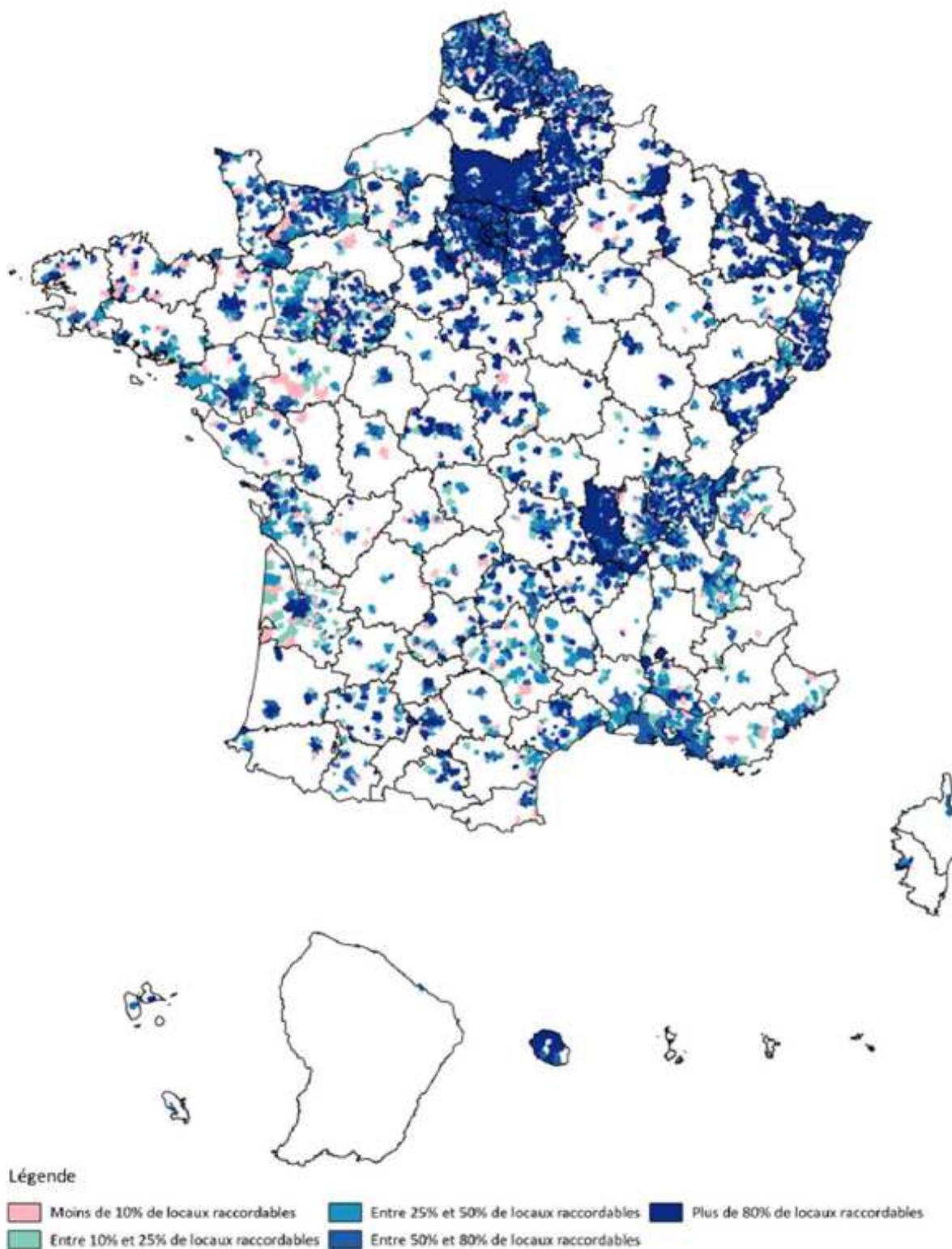
Nombre d'opérateurs commerciaux utilisant le réseau mutualisé au PM :

- Au moins un opérateur
- Au moins deux opérateurs
- Au moins trois opérateurs
- Au moins quatre opérateurs

Source : ARCEP 2019

Le graphique ci-dessus permet de suivre de manière plus agrégée la progression des déploiements (nombre de locaux raccordables par opérateur d'infrastructure) et de la mutualisation passive (nombre de locaux disposant de 1, 2, 3 ou 4 opérateurs présents au point de mutualisation dont il dépend) des réseaux en fibre optique jusqu'à l'abonné.

État des déploiements des réseaux en fibre optique jusqu'à l'abonné au 31 décembre 2019

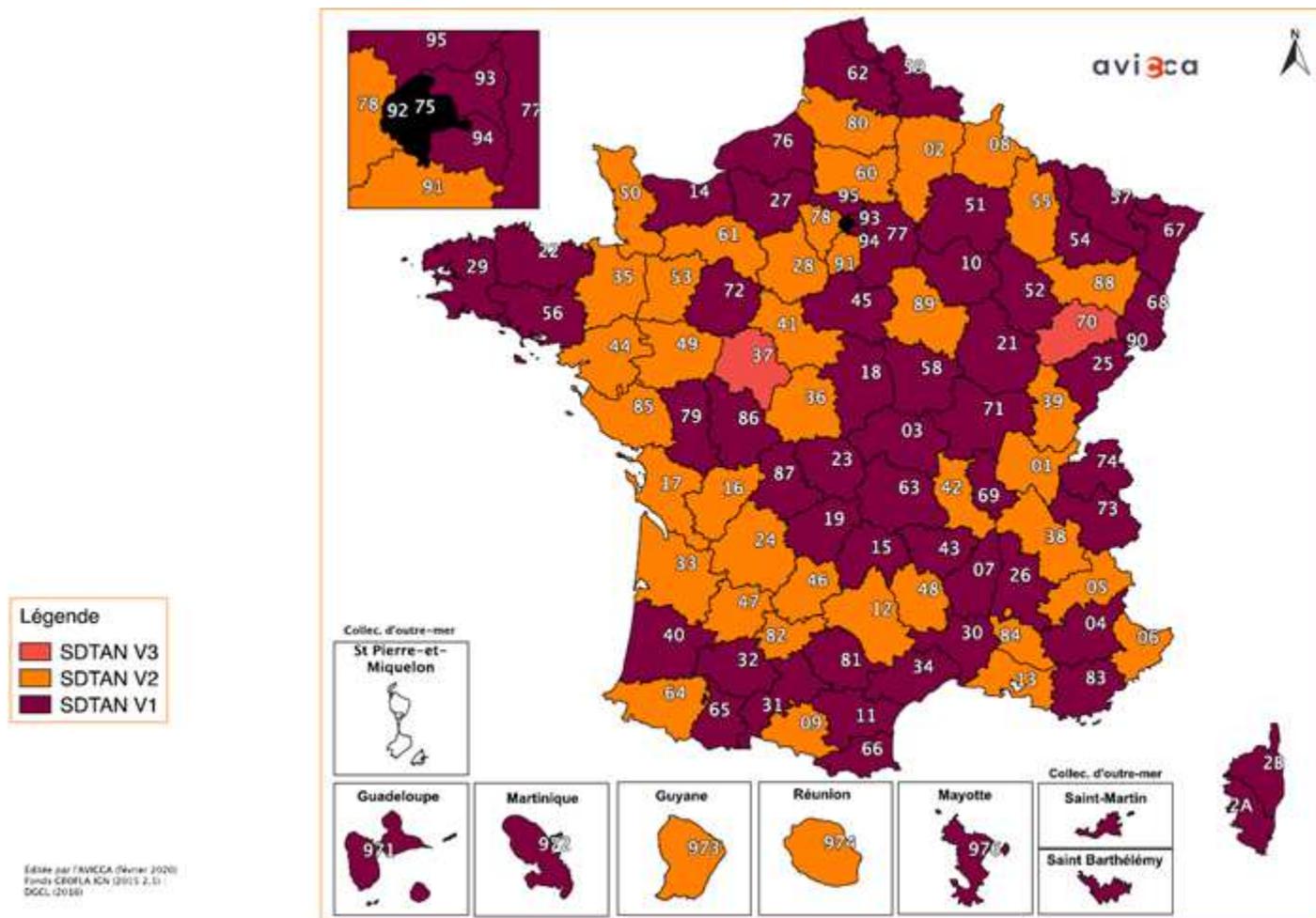


Source ARCEP

LES RESEAUX D'INITIATIVE PUBLIQUE

Sources provenant de l'AVICCA (Association des Villes et Collectivités pour les Communications électroniques et l'Audiovisuel), qui regroupe 19 villes, 83 intercommunalités et syndicats de communes, 110 structures départementales et 20 structures régionales, représentant 67 000 000 d'habitants.

Élaboré à l'échelle d'un département ou d'une région, le SDTAN (Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numériques) fixe l'objectif à atteindre en matière de couverture numérique à 10/20 ans, analyse la part prévisible qu'y prendront les opérateurs privés, arrête des orientations sur les actions publiques à mettre en œuvre (priorités, gouvernance, financements...). Il est actualisé régulièrement et concerne l'ensemble des collectivités : communes, intercommunalités, département, région (article L.1425-2 du Code général des collectivités territoriales).



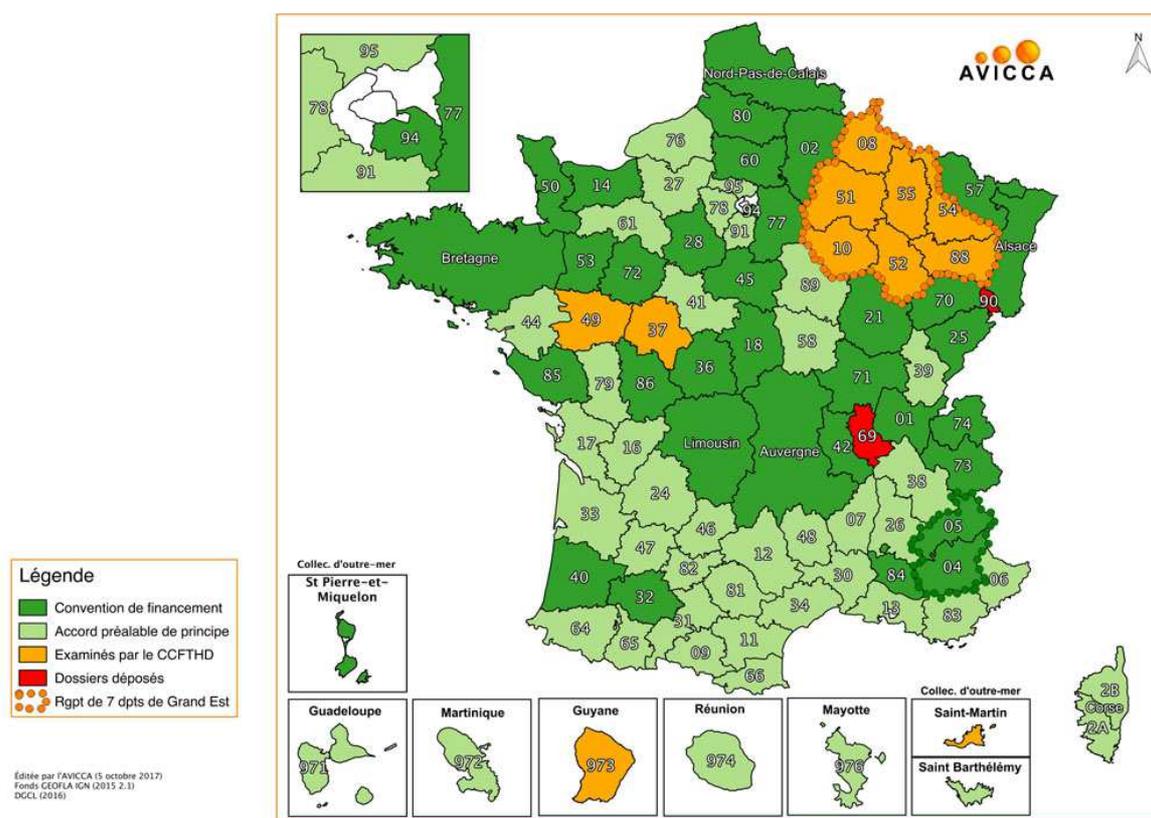
Carte des SDTAN, publiée sur le site de l'AVICCA en février 2020

Source : AVICCA

En 2019, 99 % des territoires sont couverts par un schéma directeur approuvé SDTAN. 16 départements sont couverts par des SDTAN régionaux ; 83 SDTAN sont approuvés à l'échelon départemental.

39 SDTAN sont passés en V2 : Départements de l'Ain, Aisne, Alpes-Maritimes, Ardennes, Ariège, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Charente, Charente-Maritime, Dordogne, Essonne, Eure-et-Loir, Gironde, Guyane, Haute-Saône, Hautes-Alpes, Ile-et-Vilaine, Indre, Isère, Jura, La Réunion, Loir-et-Cher, Loire, Loire-Atlantique, Lot, Lot-et-Garonne, Lozère, Maine-et-Loire, Manche, Mayenne, Meuse, Oise, Orne, Pyrénées-Atlantiques, Somme, Tarn-et-Garonne, Vendée, Vosges, Yonne, Yvelines.

2 SDTAN sont passés en V3 : Indre et Loire et Haute-Saône.



Carte des Projets présentés au FSN, publiée sur le site de l'AVICCA en novembre 2018

Source : AVICCA

La carte ci-dessus permet de découvrir les projets des collectivités soumis au FSN au fur et à mesure de leur publication. A noter que tous les réseaux d'initiative publique ne passent pas par cette procédure, soit parce qu'ils sont antérieurs (Ain, Hauts-de-Seine...), soit parce qu'ils ne répondent pas aux critères (notamment s'ils sont à une échelle plus petite qu'un département). Les montants attribués peuvent différer des montants demandés.

Toutes sortes de projets sont lancés : des projets FTTH complets ; des projets de construction de réseaux de collecte allant sur les principaux sites publics et les entreprises ; des projets de syndicats mixtes ; et des projets globaux de montée en débit.

Dernier constat, certaines procédures sont extrêmement longues car il y a forcément des projets beaucoup plus lourds, qui se sont en plus lancés au moment où toutes les règles n'étaient pas encore connues, il a donc fallu que la collectivité et ceux qui répondaient ajustent leurs réponses.

Certains réseaux sont directement exploités en régie par la collectivité, ou par une société qu'elle pilote (SEM, SPL). D'autres sont confiés à une société privée spécialisée, mais restent sous le contrôle de la collectivité et lui reviennent en fin de contrat (Délégation de service public concessive, affermage, Partenariat Public Privé), ou font l'objet de marchés de services.

L'ARCEP, dans la publication de l'observatoire des services fixes haut et très haut débit, abonnements et déploiements, fait un état des réseaux d'initiative publique, au niveau national.

Réseaux d'initiative publique	Lignes raccordables	Lignes mutualisées <i>(lignes avec au moins 2 opérateurs commerciaux présents au PM)</i>
En zones moins denses	3,4 millions	61 %
<i>dont communes rurales</i>	<i>1,1 million</i>	55 %
<i>dont communes de montagne</i>	<i>444 000</i>	63 %

3,4 millions de lignes sont raccordables, dont 2 millions de lignes avec la présence d'au moins deux opérateurs au PM (Point de Mutualisation).

COMMERCIALISATION

OFFRES COMMERCIALES

OFFRE DE FIBRE OPTIQUE NOIRE

On entend par fibre optique noire une fibre optique installée mais non connectée à des équipements télécom, on parle aussi d'infrastructure passive.

L'offre de Fibre Optique Noire consiste à mettre à disposition d'Opérateurs ou de Gestionnaires de Réseaux Indépendants, une liaison fibre optique entre deux points. Cette liaison permet à un Opérateur de raccorder des sites en très haut débit (répartiteur, tête de réseau FTTX, continuité de son infrastructures d'opérateur)) ou à un gestionnaire de réseau indépendant de raccorder un site de son réseau.

La capillarité des infrastructures optiques gérées par Haut-Rhin Telecom permettent de couvrir de nombreuses zones géographiques de la région Alsacienne. Cela permet d'offrir des possibilités aux Fournisseurs d'Accès Internet d'accéder notamment aux équipements de dégroupage (NRA).

Certains opérateurs, orientés vers les entreprises et qui n'ont pas d'infrastructure propre sont intéressés par les services de fibre noire d'Haut-Rhin Telecom pour étendre leur infrastructure et ainsi accéder aux entreprises.

Enfin, l'offre de location de fibre optique Haut-Rhin Telecom présente une réelle opportunité pour les opérateurs locaux souhaitant se positionner sur les offres très haut débit. Elle constitue déjà une réelle valeur ajoutée pour les gestionnaires de réseaux indépendants nombreux dans le département.

OFFRE « DSL GRAND PUBLIC ET DSL ENTREPRISE »

Haut-Rhin Telecom raccorde les centraux Orange et installe ses propres équipements (DSLAM) permettant de fournir des services DSL aux opérateurs. Ces services se déclinent en offres :

- Grand Public : service ADSL
- Entreprise : service ADSL et SDSL.

OFFRE DE BANDE PASSANTE ETHERNET « LAN TO LAN »

Cette offre est le socle du très haut débit pour les entreprises. De 2 Mbit/s minimum, elle est symétrique et offre des capacités de montée en débit très importantes. Elle est couplée à des SLA de temps d'intervention et de rétablissement en cas de rupture de service. Les opérateurs de service proposent des offres de data, téléphonie, sécurité et autres services managés.

Haut-Rhin Telecom de par la capillarité de son réseau permet un aménagement numérique pour les entreprises là où aucun autre opérateur n'est en mesure de le faire ou bien crée une concurrence auprès des opérateurs déjà présents.

Cette offre a été et sera encore dans les années à venir la réponse à l'aménagement numérique du territoire pour les entreprises.

- ⇒ Hier, le raccordement des sites centraux et secondaires Haut Débit dont le potentiel sera renforcé par les nouveaux usages (vidéosurveillance, convergence voix/data, Télé médecine, communautés etc...).
- ⇒ Aujourd'hui, par l'augmentation intrinsèque des débits, le développement commercial du LAN to LAN et de la fibre optique deviendront un argument certain de compétitivité économique et territoriale.

⇒ Demain par l'arrivée du FFTH en zone AMII et zone RIP

Par sa capacité à offrir des débits de l'ordre de 10/100MB voire de 1 GBit/s, elle répond totalement à l'ensemble des besoins des entreprises dans le temps. Par le positionnement et l'agressivité de son prix, elle se veut le principal catalyseur de changement dans l'organisation des entreprises autour des réseaux de données et d'Internet.

IRU (INDEFEASIBLE RIGHT OF USE)

Rappel du concept de Droit d'Usage Irrévocable ou Droit d'Usage à Long Terme.

Contrat de mise à disposition de la fibre initialement utilisée dans les câbles sous-marins transatlantiques et généralisée aux câbles terrestres. Le bénéficiaire d'un IRU reçoit du propriétaire des biens la propriété d'un droit irrévocable d'usage sur ces biens et le droit de les exploiter et de les gérer comme s'il en était lui-même propriétaire. Le droit de les vendre demeure lui entre les mains du propriétaire des câbles. Régulé en une seule fois à la livraison pour 10 ou 15 ans, l'IRU est un investissement incorporel pour le bénéficiaire et présente l'avantage de pouvoir être amorti.

Cette offre est une réponse aux opérateurs de téléphonie pour accéder à leurs infrastructures hertziennes mais aussi aux autres opérateurs qui ont soit des projets dans la durée liés à une augmentation de son infrastructure sans nécessité de construire.

Par ailleurs, cette offre permet d'amortir ce droit d'usage sur la durée de la contractualisation. Ce qui est un élément important au regard des volumes financiers que cela représente.

EVOLUTION DE L'ACTIVITE

LE DEGROUPEMENT SUR LE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

ANALYSE DU DEGROUPEMENT

- ⇒ Les NRA dégroupés par Haut-Rhin Telecom proposent tous des offres de services incluant la télévision. Cette performance est rendue possible par la stratégie de dégroupage en 100 % Fibre Optique, seul support permettant de fournir les débits nécessaires.
- ⇒ Les opérateurs FAI dégroupent aussi en propre des infrastructures dans les grandes villes du département comme Colmar, et Mulhouse.

Ces dégroupages sur infrastructure en propre restent marginaux à l'échelle de la région Alsace. On constate que les opérateurs FAI se reposent sur les opérateurs d'opérateur pour compenser leur absence d'infrastructure de réseau, ce qui valide la pertinence du projet de délégation de service public, de la qualité de son exécution et de son maintien en condition opérationnel.
- ⇒ Des opérateurs FAI préfèrent produire les services DSL avec leurs propres équipements (DSLAM) mais ont besoin d'une infrastructure optique pour accéder au NRA. Dans ce cas, Haut-Rhin télécom propose des offres FON ou IRU pour les opérateurs concernés. ex FREE
- ⇒ A noter que le dégroupage réalisé par Haut-Rhin Telecom pour le compte du FAI Bouygues Télécom a pris fin courant 2015 en deux étapes :
 - Bouygues Télécom a décidé fin 2014 de dégroupier en propre les NRA sup à 4 500,
 - Courant 2015, Bouygues Télécom a conclu un accord avec l'opérateur Orange afin d'utiliser son réseau de dégroupage.

- Ces deux opérations ont un impact important sur le parc DSL de Haut-Rhin Télécom. Eléments traités dans le paragraphe *Activité commerciale FAI*.

LA COUVERTURE ADSL DU HAUT-RHIN

CARACTERISTIQUES DU DEPARTEMENT :

- 377 communes
- 364 000 habitants (au recensement de 2017)
- 97 nœuds de raccordement (voir la liste des NRA)
- 154 communes raccordées à la fibre optique (FTTH / FTTLa)

REPARTITION DES NRA PAR CAPACITE DE LIGNES

Capacités	0-1000 lignes	1500-2000 lignes	2500-9500 lignes	+ de 9500 lignes
Nombre	75	16	39	15

Le département du Haut-Rhin est équipé d'infrastructures liées au dégroupages DSL. Celles-ci sont réparties de la manière suivante :

Orange :

- 103 NRA tous équipés en VDSL2

SFR :

- 90 NRA dont 49 équipés en VDSL2, soit 87% des centraux du département

Free :

- 90 NRA dont 90 équipés en VDSL2, soit 87% des centraux du département

Bouygues Telecom :

- 39 NRA (52 en collecte) dont 92 équipés en VDSL2, soit 38% des centraux du département

OVH :

- 2 NRA (101 en collecte) dont 82 équipés en VDSL2, soit 2% des centraux du département

Haut-Rhin Telecom :

- 50 NRA installés dans 19 % des centraux de la région

Alsace Connexia :

- 13 NRA dans 12 % des centraux du département

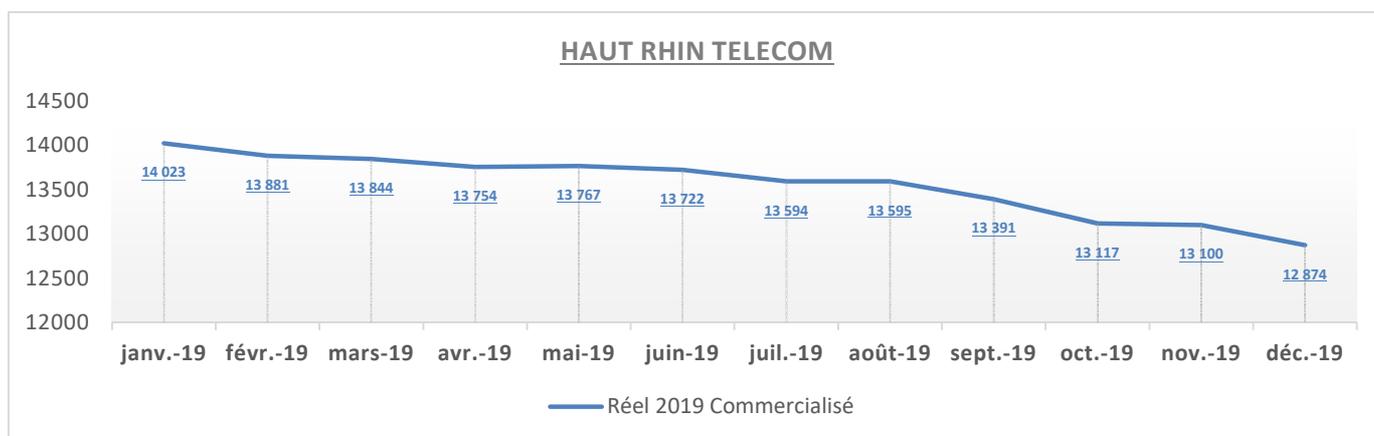
ACTIVITE COMMERCIALE FAI

Les revenus de la partie DSL, sont exclusivement liés à la fourniture de services « Triple Play », voix, télévision et Internet pour des usagers. On constate une fuite des clients en 2016 sur les plus gros NRA qui fait suite au dégroupage en propre de Bouygues essentiellement réalisée en 2015 et d'une migration HD vers THD câble.

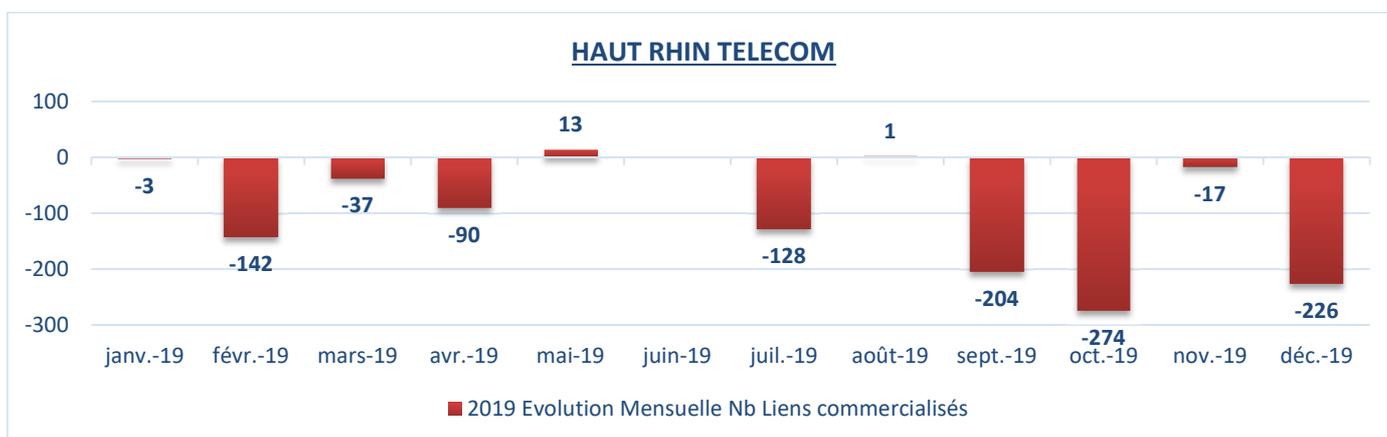
On constate une baisse régulière courant du 1^{er} semestre. Elle s'accroît dans le courant du 2^{ème} semestre.

SUIVI DE L'ACTIVITE DSL

L'activité DSL est en décroissance de 1 149 liens. Cette décroissance est liée essentiellement au marché FAI des offres FTTx qui monte en charge, ainsi qu'à l'arrivée de Rosace et des FAI.



En variation mensuelle :



La baisse est plus forte et quasiment permanente depuis le début du deuxième semestre 2019.

ANALYSE PAR NRA

Les NRA en baisse en 2019 :

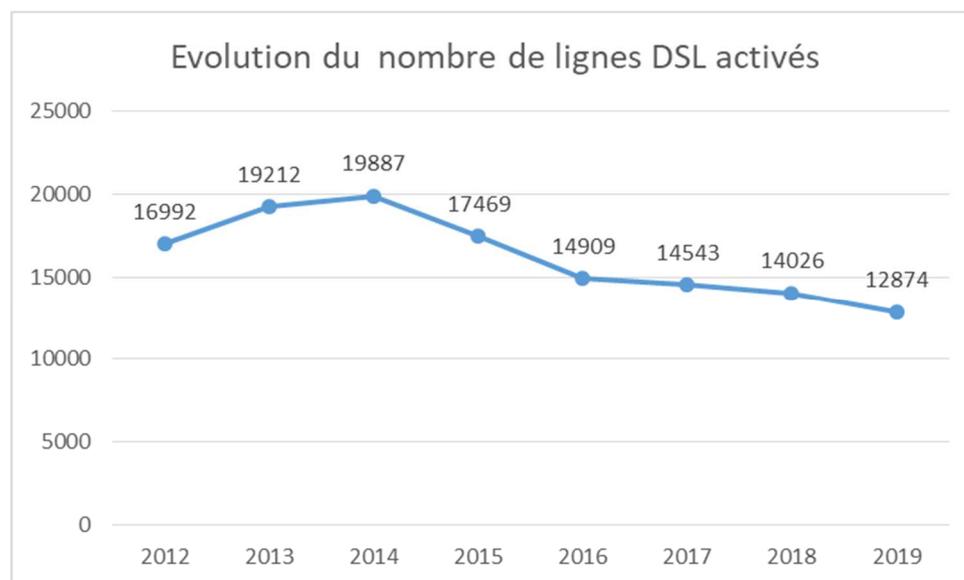
Code URA	Commune du NRA	Nombre de lignes au 01/01/2019	Nombre de lignes au 31/12/2019	variation 2019 en volume	variation 2019 en proportion
UGLIO	SIERENTZ	652	525	-127	-19,5%
UGMNO	WILLER-SUR-THUR	303	179	-124	-40,9%
USWM1	WALBACH	269	148	-121	-45,0%
UGIE2	ILLFURTH	535	441	-94	-17,6%
USTG1	WITTELSHEIM	704	617	-87	-12,4%
UGHIO	ENSISHEIM	857	774	-83	-9,7%
UGEX0	BURNHAUPT LE HAUT	332	262	-70	-21,1%
UZHT1	HATTSTATT	326	264	-62	-19,0%
UAKR1	TAGSDORF	173	120	-53	-30,6%
UGIS0	MUNTZENHEIM	412	360	-52	-12,6%
UGGP0	DANNEMARIE	437	391	-46	-10,5%
UGIE3	KEMBS	582	536	-46	-7,9%
UGIB0	WESSERLING	718	672	-46	-6,4%
UAKB1	MUNCHHOUSE	127	93	-34	-26,8%
UKPC1	RANTZWILLER	88	60	-28	-31,8%
UGEN6	BANTZENHEIM	509	485	-24	-4,7%
UGLG0	SEPPOIS	245	221	-24	-9,8%
UEFG1	FOLGENSBOURG	178	155	-23	-12,9%
UYFH1	BOLLWILLER	790	768	-22	-2,8%
UGEN7	BARTENHEIM	417	400	-17	-4,1%
UDST2	SOULTZMATT	359	344	-15	-4,2%
UKPB5	GEISWASSER	29	14	-15	-51,7%
UGEN5	ANDOLSHEIM	281	267	-14	-5,0%
UELK2	LAPOUTROIE	209	195	-14	-6,7%
UYSE6	SAINTE-CROIX-EN-PLAINE	257	244	-13	-5,1%
UGIG2	LANDSER	515	503	-12	-2,3%
UGLR0	WALDIGHOFFEN	402	391	-11	-2,7%
UQSM1	SENTHEIM	99	89	-10	-10,1%
UKPB1	BRECHAUMONT	31	25	-6	-19,4%
UPDY8	JEBSHEIM	99	94	-5	-5,1%
UUOM1	OBERHERGHEIM	309	306	-3	-1,0%
UKPB8	HOMBOURG	115	112	-3	-2,6%

Les NRA stables en 2019 ou en croissance :

Code URA	Commune du NRA	Nombre de lignes au 01/01/2019	Nombre de lignes au 31/12/2019	variation 2019 en volume	variation 2019 en proportion
UIHE1	HIRSINGUE	244	244	0	0,0%
UAAL6	FULLEREN	21	21	0	0,0%
UKPB6	GUEVENATTEN	10	10	0	0,0%
UNLV3	LIEPVRE	274	275	1	0,4%
UTLL6	OLTINGUE	105	106	1	1,0%
UKPB9	MUESPACH	50	52	2	4,0%
UKPC0	MURBACH	5	7	2	40,0%
UAJZ7	BALSCHWILLER	132	135	3	2,3%
UAKH1	DURLINSDORF	72	75	3	4,2%
UKPB0	LE BONHOMME	63	67	4	6,3%
UKPB7	HEITEREN	62	68	6	9,7%
UKPB2	DESSENHEIM	65	72	7	10,8%
UBAJ2	HELFRANTZKIRCH	108	117	9	8,3%
UTOD7	ORBES	272	282	10	3,7%
UCKS7	LAUTENBACH	179	191	12	6,7%
UCKY7	HEIMSBRUNN	263	278	15	5,7%
UGET0	BEBLENHEIM	439	458	19	4,3%
UGEV1	BLOTZHEIM	332	361	29	8,7%

CHIFFRE D'AFFAIRE – NOMBRE D'USAGERS 2012-2018

La tendance négative de 2014 et 2015 s'est prolongée avec une décroissance plus faible, de -2,5 et 3,7 % du parc, en 2017 et 2018. Mais en 2019, la baisse est proche de 9 %.



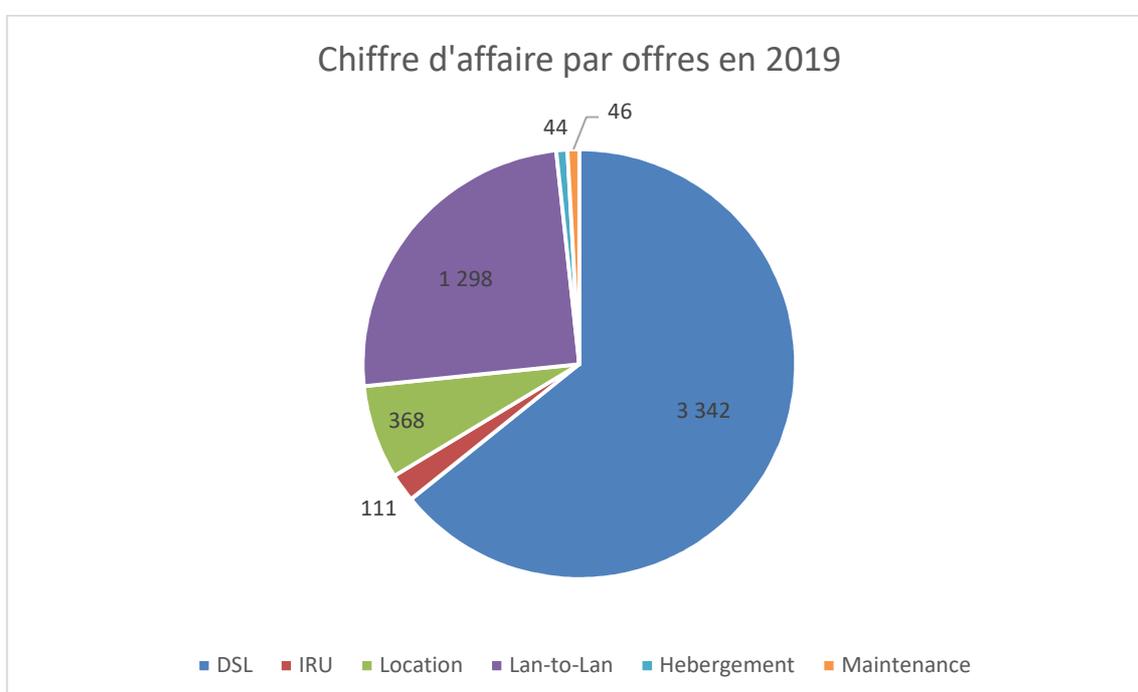
SUIVI DE L'ACTIVITE OPERATEURS

Hors DSL, l'activité commerciale est soutenue avec une progression sur les produits passifs et leur maintenance ainsi que les produits actifs Lan-to-Lan produit phare pour le raccordement des entreprises.

REPARTITION DES PRODUITS

Depuis le début de la commercialisation, Haut-Rhin Telecom commercialise une gamme de produits permettant aux opérateurs de proposer des offres de services passifs et actifs afin de répondre au mieux à leur besoins propres mais aussi à leurs clients entreprises.

Type	en milliers d'euros
DSL	3 342
IRU	111
Location	368
Lan-to-Lan	1 298
Hébergement	44
Maintenance	46
clients douteux	0
Total	5 208



Les produits sont déclinés de la manière suivante :

LAN-TO-LAN

Hors DSL, c'est le produit leader. Il porte le développement numérique des entreprises Haut-Rhinoises au travers des opérateurs usagers. C'est un produit qui se vend sur 3 ans avec un fort taux de reconduction.

Analyse :

Nous constatons pour 2019 une demande toujours soutenue des entreprises. Nos partenaires opérateurs continuent d'effectuer des demandes de cotations avec un niveau de service et débit plus élevé.

IRU

Les IRU sont payés en une seule fois. Pas de récurrence mais alimente les revenus maintenance qui eux sont récurrents.

Analyse :

Haut-Rhin Telecom par sa position géographique avec ses différentes interconnexions internationales et nationales exerce un intérêt des opérateurs de transport qui utilise le réseau de départemental afin de relier leurs différents réseaux. La capillarité du réseau du Région Alsace exerce un intérêt pour ces opérateurs.

LOCATION

La location FON est une offre passive qui se commercialise au mètre linéaire. Charge à l'opérateur d'activer le service.

Analyse :

L'émergence d'opérateurs alsaciens et la concurrence qui en résulte, pousse les opérateurs à louer de la fibre optique passive au mètre linéaire. Cette offre possède un réel intérêt lorsque l'opérateur a identifié plusieurs entreprises à raccorder dans une même zone géographique. Même si cette offre est relativement plus chère qu'une offre activée, elle permet aux opérateurs qui en ont la compétence de mutualiser la fibre optique en location et ainsi raccorder plusieurs entreprises sur une même fibre.

MAINTENANCE

Ce poste est directement associé à la vente des IRU et des locations FON.

Analyse :

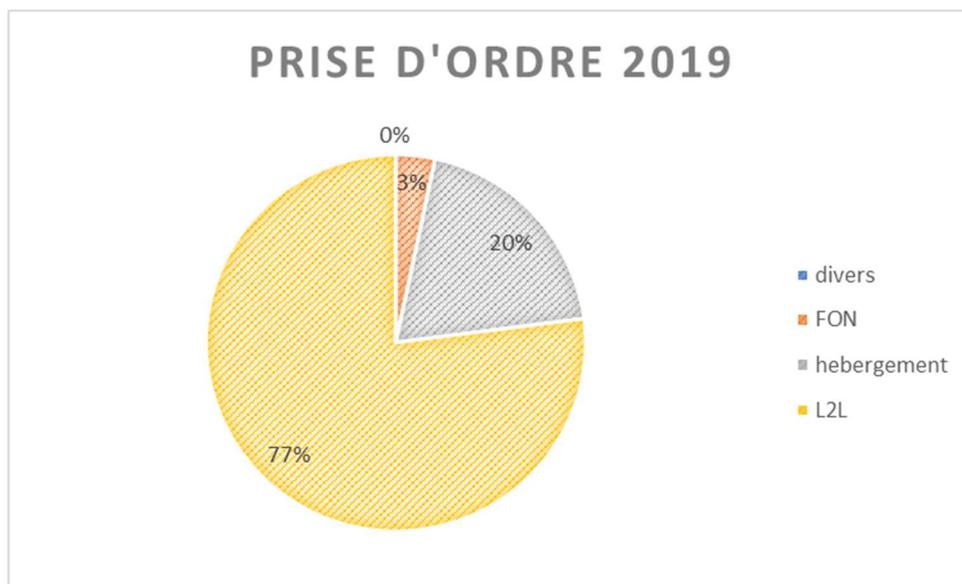
Sa progression est liée au développement des deux produits IRU et FON.

COMMERCIALISATION POUR LA PERIODE 2006 A 2019

PRISE D'ORDRE POUR L'ANNEE 2019

La prise d'ordre représente la concrétisation des actions de commercialisation. Elle est calculée sur le montant des commandes sur la durée d'engagement. C'est-à-dire, en général, le total des frais d'accès, des frais de raccordement et du revenu récurrent pendant la durée initiale du contrat.

Si le contrat est prolongé après sa durée initiale, par tacite reconduction, ce n'est pas intégré dans la prise d'ordre. Mais cela représente aussi du chiffre d'affaire.



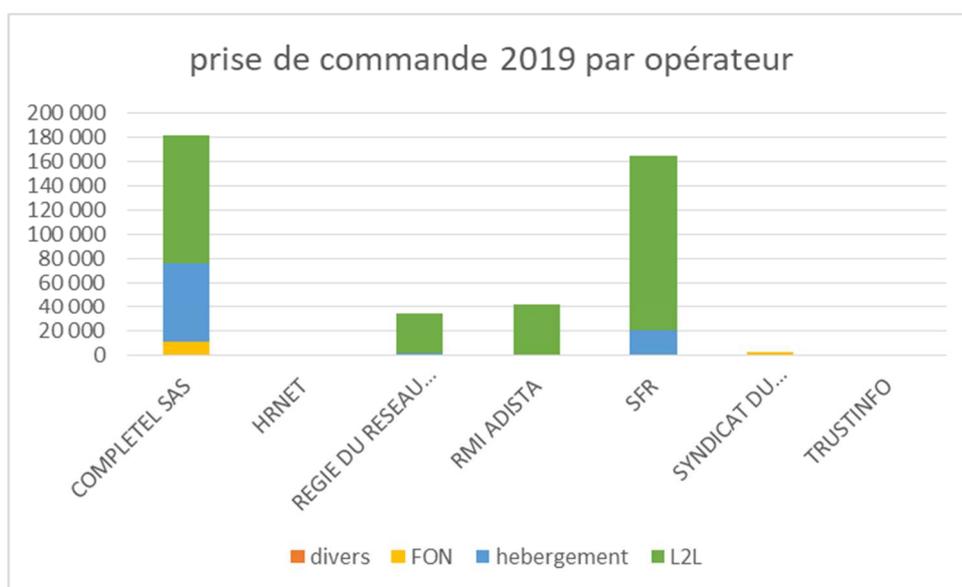
Les ventes DSL ne sont pas indiqués dans ces totaux parce que les variations ne dépendent que des lignes unitaires.

En annexe : liste de affaires 2019

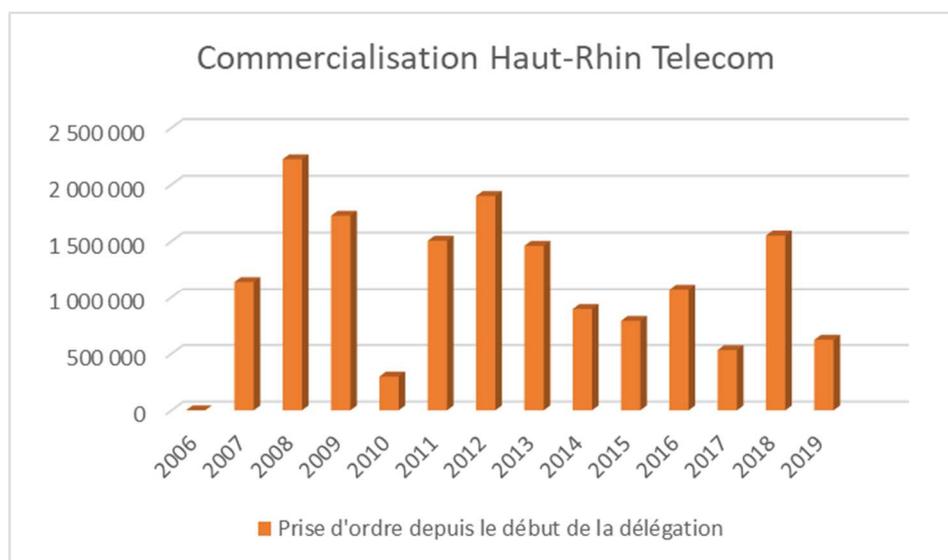
REPARTITION DES AFFAIRES PAR OPERATEURS

Pour l'année 2019, Haut-Rhin Telecom a atteint ses objectifs commerciaux. Le groupe SFR est toujours le leader en terme de CA.

Ci-après les résultats pour l'année 2019 :



EVOLUTION DE LA PRISE D'ORDRE PAR ANNEE DE 2006 - 2019



POLITIQUE TARIFAIRE ET SON EVOLUTION

La DSP a soumis une évolution tarifaire à son délégant en 2014. Sa validation début 2016 a permis de rester proche des prix du marché. Une étude a été lancée en 2017 pour proposer un ajustement des tarifs. Une baisse tarifaire a finalement été décidée et présentée en commission permanente le 23 mars 2018.

PERSPECTIVES COMMERCIALES SUR L'EXERCICE A VENIR

Compte tenu des résultats commerciaux observés sur l'ensemble des services en 2019, les perspectives commerciales sont négatives avec une décroissance des abonnements DSL au profit des offres THD notamment avec la volonté de des FAI de les favoriser.

Dans la continuité de 2019, la stratégie de Haut-Rhin Telecom, pour l'année 2020, se décline autour de deux axes :

- Maintenir la vente de services de type xDSL aux opérateurs, dans le cadre du raccordement en offre "Triple Play",
- Poursuivre le raccordement d'entreprises au réseau, sur fibre optique, par l'intermédiaire des opérateurs Usagers ou, dans certains cas spécifiques (GFU).

ANNEXES
AFFAIRES COMMERCIALES SIGNEES EN 2019

Client	Gamme	N° cmd interne	Date Signature
COMPLETEL SAS	Lien	BCAT18088591	30/01/2019
	Lien	BCAT18088611	11/02/2019
	Lien	BCAT19042725	02/07/2019
	Lien	05 - Avenant n°45	13/02/2019
	Lien	05 - Avenant n°47	02/07/2019
	Lien	05 - Avenant n°49	11/07/2019
	Lien	05-Avenant 48	08/07/2019
	FON	104	26/04/2019
	Lien	22 Avenant 1	13/05/2019
	Lien	23 Avenant 1	12/03/2019
	Lien	56 AVENANT 1	16/09/2019
	Lien	80	13/05/2019
	Lien	82	06/03/2019
	Lien	83	05/06/2019
	Lien	84	12/03/2019
Lien	85	15/03/2019	
CONSEIL GENERAL DU HAUT RHIN	FON	10 LIEN 1	15/10/2019
	FON	10 LIEN 2	15/10/2019
HRNET	ACA GE Total	LEA_ACC_HGKT_099	02/07/2019
	Produits Voix divers	17	06/05/2019
REGIE DU RESEAU CABLE DU HAUT SUNDGAU	Lien	02 AVENANT 2	12/11/2019
	Lien	2 Avenant 1	11/07/2019
RMI (New : ADISTA)	Lien	06	11/04/2019
	Lien	1- Avenant 11	25/02/2019
	Lien	1-Avenant 12	23/09/2019
	Lien	7	18/07/2019
SFR	Lien	B00XQAGJ	28/10/2019
	Lien	B10001052	08/02/2019
	Lien	B4624507 Avenant 1	16/09/2019
	Lien	B7829425 Avenant 1	17/07/2019
	Lien	B7936775 Avenant 1	01/10/2019
	Lien	B8015571 Avenant 1	16/09/2019
	Lien	B8147703	03/10/2019
	Lien	B8310704 Avenant 1	16/09/2019
	Lien	B9983594	31/01/2019

SFR	Produits Voix divers	commande de régularisation	05/09/2019
	Lien	LAADFQ4T	20/09/2019
	Absolument 9	LEA_ACC_CRUP_304	06/03/2019
	Gamme TPE Option 1	LEA_ACC_PTPE_004	06/03/2019
	Reflex EFM	LEA_ACC_SAIE_100	06/03/2019
	VoIP SIP	LEA_ACC_VTIM_399	03/06/2019
	VoIP SIP + MADMAX Internet + 9TV	LEA_MPD_TTVM_099	03/12/2019
	VoIP SIP + MADMAX Internet + 9TV	LEA_MPD_TTVM_299	03/12/2019
	VoIP SIP + MADMAX Internet + 9TV	LEA_MPD_TTVM_304	03/12/2019
	VoIP SIP + MADMAX Internet + 9TV	LEA_MPD_TTVM_306	03/12/2019
	VoIP SIP	LEA_MPD_VTIM_099	03/12/2019
	VoIP SIP	LEA_MPD_VTIM_299	03/12/2019
	VoIP SIP	LEA_MPD_VTIM_304	03/12/2019
	VoIP SIP	LEA_MPD_VTIM_309	03/12/2019
SYNDICAT DU MUEHLBACH	Extra - Works	3	26/06/2019
TRINAPS	Lien	10	28/02/2019
	Lien	11	12/08/2019
TRUSTINFO	Option 3 ADSL Standard ACA	LEA_ACC_HAKT_304	02/12/2019
	Baie sur DataCenter	15	25/09/2019
	Baie sur DataCenter	16	22/11/2019

31/05/2020

Rapport Annuel 2019

Partie Technique



Haut Rhin Télécom

1, RUE DU HAVRE 67 000 STRASBOURG

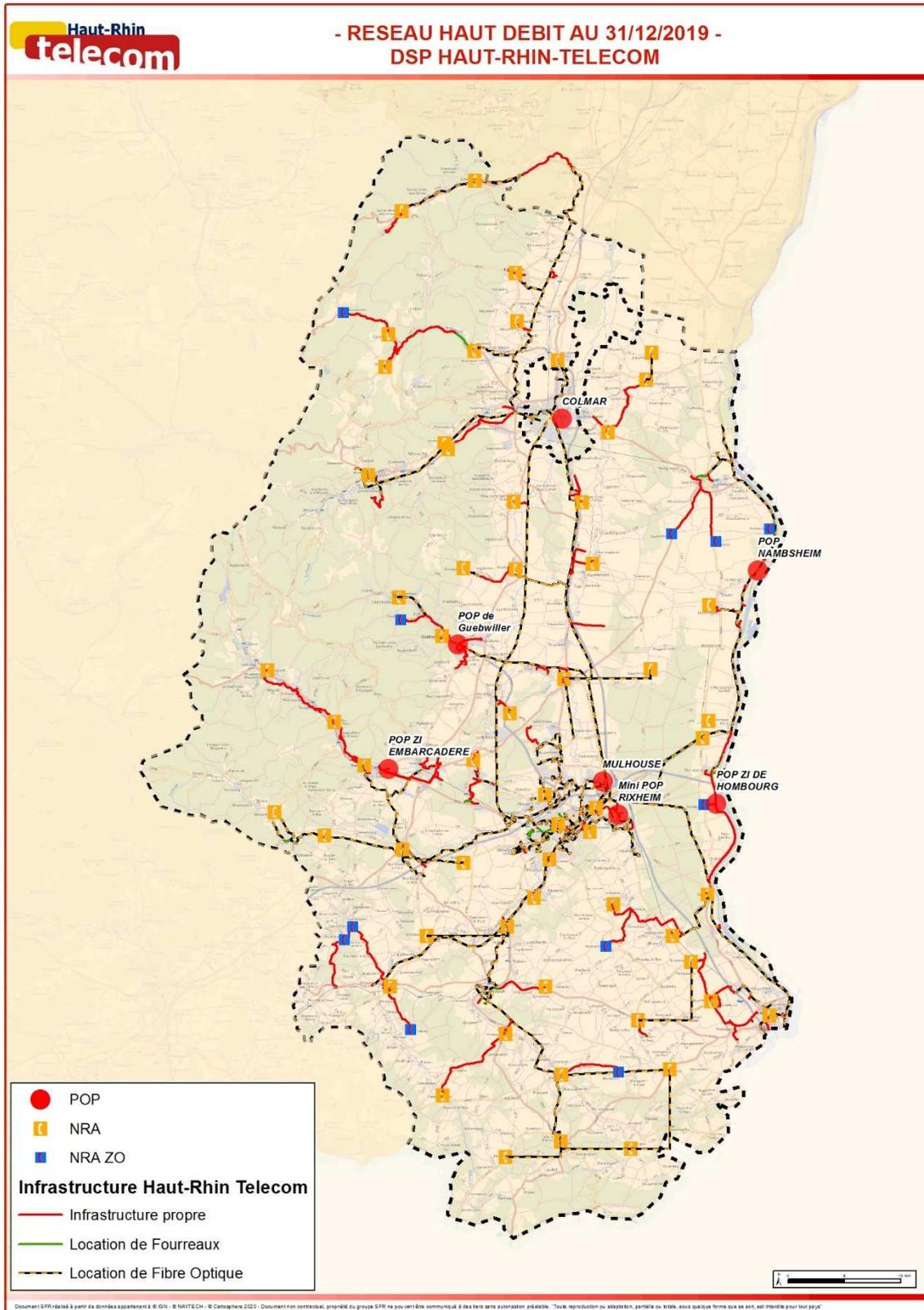
PLAN DU DOCUMENT

Carte du Réseau Haut-Rhin Télécom	4
Infrastructures utilisées.....	5
Reutilisation Des Infrastructures Existantes	5
Infrastructures de collecte	5
Déploiement des équipements actifs et dégroupage.....	6
Modification de l'organisation des infrastructures et des services	7
Modification de l'organisation.....	7
Modification des infrastructures passives	7
Le Linéaire Fibre Optique.....	7
Les POP Actifs.....	7
Modification des Infrastructures Actives.....	9
Dégroupage – Infrastructures.....	9
Dégroupage réalisé dans l'année.....	11
Dégroupage - Désaturations	11
Evolutions, renforcements des infrastructures actives	11
Travaux d'établissement et d'entretien de l'infrastructure.....	12
Actions préventives.....	12
Visite des POP et MINI POP.....	12
Visite des chambres optiques	12
Suivi des DR-DICT	12
Suivi des dévoiements et opération réseau.....	12
Suivi des incidents de l'infrastructure Passive	12
Délais de rétablissement des cas de coupure totale	12
Incident par mois et par sévérité.....	14
Incidents par mois et par type	14
Incidents par mois et par responsabilité.....	15

Evènements prévus pour l'année à venir, mesures proposées	15
Indicateurs de services – QOS.....	15
BIB, cœurs primaires et secondaires du Réseau	15
Graphes de la capacité du BIB, cœurs primaires et secondaires du Réseau	17
Suivi de la capacité des boucles URA sur le réseau.....	18
Suivi de la capacité des BAS sur le Réseau	19
Information sur l'évolution des normes, des techniques et règlements applicables	20
Annexes Techniques.....	21
Architecture Générale HAUT-RHIN TÉLÉCOM	21
Architecture des boucles NRA	22
Sites Dégroupage et Caracteristiques Associees	23

CARTE DU RESEAU HAUT-RHIN TELECOM

La carte jointe présente le réseau Régional dans son état d'avancement en date du 31 Décembre 2019.



Fin 2019, l'état du réseau est le suivant :

- 763 kilomètres-linéaires de réseau déployés,
- 50 URA fournissant 12 874 clients en DSL

INFRASTRUCTURES UTILISEES

REUTILISATION DES INFRASTRUCTURES EXISTANTES

Un des principes de construction de l'infrastructure liée au Réseau Haut Débit Régional a été dès la conception du projet de réutiliser autant que faire se peut des infrastructures de télécommunications existantes déployées soit par des acteurs nationaux (opérateurs télécom) soit par des acteurs locaux (câblo-opérateurs, régies locales). Il aurait été en effet techniquement redondant et économiquement peu pertinent de construire plus de 700 km de réseau fibre alors que de nombreux réseaux d'opérateurs préexistaient sur le territoire alsacien.

Haut-Rhin Telecom a donc consulté depuis 2005 à ce jour les différents acteurs disposant d'infrastructures locales pour acquérir auprès d'eux l'essentiel des fourreaux et fibres optiques à mettre en place. Les composants acquis ont alors été complétés soit par des dessertes significatives en termes d'aménagement (NRA, TDR, ZAE), soit par des interconnexions donnant une cohérence à l'ensemble du réseau par agrégation des éléments préexistants.

INFRASTRUCTURES DE COLLECTE

La stratégie de déploiement portée par Haut-Rhin Telecom est de déployer la fibre optique avec une capillarité maximum afin d'irriguer les environnements semi-urbains et ruraux.

Pour ce faire, toute infrastructure existante, notamment dans le cadre du patrimoine des collectivités locales traversées (intercommunalité ou commune) fait l'objet d'un intérêt particulier à la location.

Le linéaire de réseau se décompose au 31 Décembre 2019 comme suit :

- 233 km de réseau complètement construit par Haut-Rhin Telecom pour le compte du Département : Génie Civil pose de fourreaux et de câbles optiques,
- 387 km de fibres optiques noires acquises en location longue durée (IRU) auprès d'opérateurs d'infrastructure locaux ou nationaux dont :
 - 153 km de fibres optiques louées sur le réseau régional auprès de la société Alsace Connexia,
 - 47 km de fibres optiques louées auprès de l'opérateur Neuf Cegetel (SFR) sur emprise RFF,
 - 96 km de fibres optiques louées auprès du câblo-opérateur Estvidéo sur périmètre mulhousien,
 - 91 km de fibres optiques louées auprès de Vialis sur périmètre de la ville de Colmar,
- 143 km de fibres louées pour des raccordements de NRA ou des clients opérateurs entreprises.

Au fil du temps, ces locations se multiplient avec l'ensemble des collectivités desservies par l'infrastructure Départementale. Ces contrats sont structurés soit au titre commercial dans le cadre d'un raccordement d'opérateurs d'entreprises soit au titre du réseau de collecte pour son extension ou son amélioration de capacités auquel cas, ce sont des conventions d'utilisation de réseau tiers qui sont souscrites. L'ensemble de ses conventions et contrats commerciaux sont gérés par Haut-Rhin Telecom et structurés dans sa Data Room.

DEPLOIEMENT DES EQUIPEMENTS ACTIFS ET DEGROUPEGE

Le déploiement des équipements actifs permettant l'activation du réseau et son interconnexion avec la boucle locale cuivre de l'opérateur historique est un élément majeur de la réussite du contrat de Concession de Délégation de Service Public. En effet, la complexité technique de la chaîne de collecte d'une part et d'autre part, l'ensemble de ses processus contractuels informatiques et commerciaux, ne peut être acquise par la société ad hoc sur un délai de déploiement et de commercialisation aussi court. Il lui a donc été impératif d'acquérir ces compétences et ce savoir-faire auprès d'un acteur externe, incluant les compétences nécessaires à l'activation des solutions DSL pour les particuliers et SDSL pour les entreprises ainsi que des solutions Fibre Optique pour les acteurs Opérateurs locaux et nationaux et internationaux.

C'est la raison pour laquelle Haut-Rhin Telecom a choisi de s'appuyer sur la société SFR. Haut-Rhin Telecom bénéficie ainsi de l'expérience et du leadership national de l'opérateur, dans le domaine du dégroupage, pour réussir et sécuriser ses jalons de déploiement contractuels. Bien que le déploiement initial des NRA soit achevé, Haut-Rhin Telecom se doit de faire évoluer son réseau de manière à répondre aux besoins de ses opérateurs usagers.

C'est pourquoi, au cours de l'année 2019, un suivi permanent des équipements a été réalisé. Cette surveillance a permis d'établir un état précis des équipements et de déclencher les opérations adéquates afin de répondre aux engagements de capacités planning.

La maîtrise d'œuvre du déploiement des équipements actifs (ingénierie, installation) ainsi que le dégroupage (demande de devis, passage de commandes à Orange, recette des salles, préparation des conventions locales) ont été confiés à SFR, sous le contrôle d'Haut-Rhin Telecom. Pour chacun des segments (dégroupage, équipements IP, équipements de transmission), le responsable de déploiement Haut-Rhin Telecom s'appuie sur un chef de projet spécialisé qui pilote ses activités.

MODIFICATION DE L'ORGANISATION DES INFRASTRUCTURES ET DES SERVICES

Au cours de l'année, l'organisation des services a été revue sur l'ensemble de ses jalons afin d'en optimiser les ratios financiers et opérationnels. Les linéaires d'infrastructures ont évolué à la hausse en fonction des déploiements clients opérateur et du dégroupage des NRA MED mais aussi à la baisse en fonction des résiliations. Il n'y a d'ailleurs pas eu de mise en services de NRA MED en 2019.

MODIFICATION DE L'ORGANISATION

Ce sont les sociétés SFR et ERT EST qui produisent en sous-traitance l'ensemble des services d'Haut-Rhin Telecom.

Nous opérons nos prestations techniques de la manière suivante.

- | | |
|--|-----|
| • Extension du réseau fibre de collecte | ERT |
| • Ingénierie Fibre | SFR |
| • Raccordement des entreprises | ERT |
| • Supervision des équipements actifs et passifs | SFR |
| • Maintenance des fibres | ERT |
| • Maintenance des équipements Actifs | SFR |
| • Maintenance des POP | SFR |

MODIFICATION DES INFRASTRUCTURES PASSIVES

LE LINEAIRE FIBRE OPTIQUE

Il est en constante variation par son adhérence à l'activité économique de la Délégation de Service Public. Les nouvelles affaires augmentent ce linéaire et les résiliations le réduisent. Enfin, par le dégroupage de nouveau NRA MED, le linéaire des fibres a augmenté avec une répartition sur les trois items présentés dans le tableau ci-après.

Le réseau d'Haut-Rhin Telecom se stabilise à **763 kilomètres au 31 décembre 2019.**

Les POP Actifs

Les 8 bâtiments (POP) Actifs du réseau d'Haut-Rhin Telecom permettent plusieurs fonctions :

- La production du signal de transport permettant aux données de pouvoir être transportées,
- La production du service IP (Internet Protocole), langage de transmission des données,
- L'interconnexion des fibres optiques,
- La collecte des boucles de NRA,
- La collecte et l'interconnexion des clients Entreprises aux Opérateurs par l'intermédiaire d'équipements actifs,
- L'interconnexion aux réseaux départementaux, nationaux et internationaux.

Les mini-POP

Les mini POP ont une fonction particulière. Ce sont des économiseurs de capacité fibre optique. Ils sont installés dans des zones géographiques qui sont à proximité d'un grand nombre d'entreprises. Les fibres entreprises sont raccordées au mini POP (au plus proche du client) au lieu du POP. Haut-Rhin Telecom économise ainsi la distance fibre entre le MINI POP et le POP et optimise son actif fibre.

Les armoires Mini POP du réseau d'Haut-Rhin Telecom permettent plusieurs fonctions :

1. L'interconnexion des fibres optiques,

2. La collecte et l'interconnexion des clients Entreprises aux Opérateurs par l'intermédiaire d'équipements actifs.

Code Postal	Commune	Adresse	SITES
68640	MUESPACH	3 rue de la Gare	NRAZO
68170	RIXHEIM	rue de l'Ile Napoléon intersection rue Colbert	BAIE MINI POP
68500	GUEBWILLER	Chemin noir	MINI POP
68210	DANNEMARIE	Angle rue Hopital et PCE	NRA BAIE OUTDOOR
68127	STE CROIX EN PLAINE	31 route de Bale	NRA BAIE OUTDOOR
68127	STE CROIX EN PLAINE	32 route de Bale	BAIE OUTDOOR+MINI POP
68530	MURBACH	20 rue de Guebwiller	BAIE OUTDOOR
68490	HOMBOURG	31 rue Principale	BAIE OUTDOOR

Liste des POP

MODIFICATION DES INFRASTRUCTURES ACTIVES

DEGROUPEMENT – INFRASTRUCTURES

Il n'y a pas eu d'ouverture de NRA en 2019. Nous avons donc 50 NRA dégroupés et ouverts commercialement.

- 7 NRA ont un taux de remplissage compris entre 0% et 20%,
- 16 NRA ont un taux de remplissage compris entre 20% et 40%,
- 24 NRA ont un taux de remplissage compris entre 40% et 60%,
- 3 NRA ont un taux de remplissage compris entre 60% et 80%,

Aucun NRA n'est saturé.

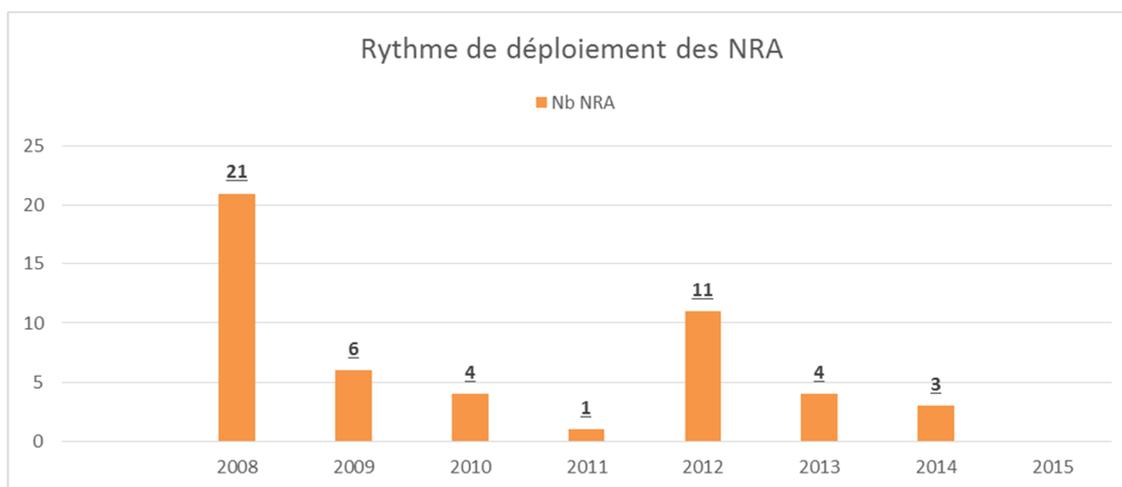
Etat de l'équipement des NRA :

NRA	Nb Ports	Ports libres	Remplissage
FT-CAA - FULLEREN - UAAL6	288	75	7%
FT-CAA - BALSCHWILLER	240	102	57%
FT-CAA - MUNCHHOUSE	384	186	27%
FT-CAA - DURLINDORF	192	118	39%
FT-CAA - TAGSDORF	432	309	28%
FT-CAA - HELFRANTZKIRCH	264	147	44%
FT-CAA - LAUTENBACH	360	171	52%
FT-CAA - HEIMSBRUNN	360	81	77%
FT-CAA - SOULTZMATT	576	238	59%
FT-CAA - FOLGENSBOURG-UEFG1	264	110	58%
FT-CAA - LAPOUTROIE	480	286	40%
FT-CAA - ANDOLSHEIM	672	404	40%
FT-CAA - BANTZENHEIM	1008	524	48%
FT-CAA - BARTENHEIM	840	434	48%
FT-CAA - BEBLENHEIM	960	505	47%
FT-CAA - BLOTZHEIM	672	310	54%
FT-CAA - BURNHAUPT LE HAUT	816	532	35%
FT-CAA - DANNEMARIE	816	420	48%
FT-CAA - ENSISHEIM	1392	603	56%
FT-CAA - WESSERLING	1488	763	45%
FT-CAA - ILLFURTH	984	484	45%
FT-CAA - KEMBS	888	354	60%
FT-CAA - LANDSER	792	290	63%
FT-CAA - MUNTZENHEIM	960	579	38%
FT-CAA - SEPPOIS	792	570	28%
FT-CAA - SIERENTZ	1008	442	55%
FT-CAA - WALDIGHOFFEN	864	475	45%
FT-CAA - WILLER/THUR	672	391	28%
FT-CAA - HIRSINGUE	624	383	38%
FT-CAA - LE BONHOMME - UKPB0	192	120	37%
FT-CAA - BRECHAUMONT - UKPB1	312	94	8%
FT-CAA - DESSENHEIM - UKPB2	144	69	50%
FT-CAA - GEISWASSER - UKPB5	96	81	16%
FT-CAA - GUEVENATTEN - UKPB6	192	86	5%
FT-CAA - HEITEREN - UKPB7	192	116	35%
FT-CAA - HOMBOURG - UKPB8	288	174	40%
FT-CAA - MUESPACH - UKPB9	96	44	54%
FT-CAA - MURBACH - UKPC0	96	89	7%
FT-CAA - RANTZWILLER - UKPC1	384	225	16%
FT-CAA - LIEPVRE	480	207	57%
FT-CAA - JEBSHEIM	216	122	44%
FT-CAA - SENTHEIM	552	463	16%
FT-CAA - WITTELSHEIM	2256	1465	28%
FT-CAA - WALBACH	576	413	28%
FT-CAA - OLTINGUE	216	106	51%
FT-CAA - ORBEY	672	393	42%
FT-CAA - OBERHERGHEIM	576	275	52%
FT-CAA - BOLLWILLER	1440	673	53%
FT-CAA - STE CROIX PLAINE	384	139	64%
FT-CAA - HATTSTATT	672	409	39%

DEGROUPEMENT REALISE DANS L'ANNEE

Pas de nouveau NRA en 2019.

Voici le rappel des volumes de NRA ouverts depuis la création d'Haut-Rhin Télécom.



DEGROUPEMENT - DESATURATIONS

Haut-Rhin Telecom n'a procédé à aucune modification sur les infrastructures de dégroupement pour l'année 2019. Ces modifications peuvent être des nouveaux dégroupements, l'ajout de châssis de dégroupement ou bien de cartes SDSL, ADSL.

EVOLUTIONS, RENFORCEMENTS DES INFRASTRUCTURES ACTIVES

Voici les déploiements d'équipements réalisés dans le backbone depuis l'origine

Année de déploiement	isam	switch5328	switch5624	Total
2007	1		1	2
2008	25		25	50
2009	11		11	22
2010	4			4
2011	4	4		8
2012	12	12		24
2013	6	5		11
2014	5	5		10
	68	26	37	131

Certains clients, initialement raccordés à des POP ont été migrés sur le mini POP plus proche afin d'optimiser la consommation de fibre optique.

OPERATION DANS LES SITES DE DEGROUPEMENT

Pas d'opérations réalisées en 2019 dans les sites de dégroupement.

TRAVAUX D'ETABLISSEMENT ET D'ENTRETIEN DE L'INFRASTRUCTURE

ACTIONS PREVENTIVES

Sur l'année 2019, l'ensemble des entreprises de BTP ayant impacté le réseau régional lors de différents travaux ont été convoquées par Haut-Rhin Telecom et ses experts afin de négocier le remboursement des travaux réalisés par Haut-Rhin Telecom pour la remise en condition opérationnelle. Ce travail sensibilise au mieux les entreprises du BTP qui de par leurs moyens techniques peuvent être intrusives sur le réseau d'Haut-Rhin Telecom.

Dans ce cadre, afin de sensibiliser les sociétés opérant sur la Région Alsace, Haut-Rhin Telecom communique via son mainteneur sur la présence du réseau Régional. Par ailleurs, notre mainteneur effectue des visites de contrôles lors de ses déplacements et analyse un tiers du réseau par an.

VISITE DES POP ET MINI POP

Les POP et mini POP sont visités chaque année. Les points sensibles sont vérifiés (clim, énergie, sécurisation) et des plans d'actions sont lancés lorsque cela est nécessaire.

VISITE DES CHAMBRES OPTIQUES

Elles sont visitées tout au long de l'année lors des sorties de maintenance ou bien de modification du réseau. Lorsque cela est nécessaire, des actions de pompage de chambre, actions préventives sur la fibre sont réalisées.

SUIVI DES DR-DICT

Dans le cadre de la maintenance du réseau Régional, Haut-Rhin Telecom a pour obligation de répondre à toutes les demandes DICT des entreprises ou collectivités qui le demandent. Ces DICT sont gérées par le service DICT national.

SUIVI DES DÉVOIEMENTS ET OPERATION RESEAU

La capacité du réseau a été augmentée ou modifiée :

Dévoisement à FERRETTE, Régie du réseau câblé du Haut Sundgau.

SUIVI DES INCIDENTS DE L'INFRASTRUCTURE PASSIVE

Rappel des sévérités des incidents :

Sévérité 1 – Coupure totale
Sévérité 2 – Dégradation
Sévérité 3 – Mise en Service
Sévérité 4 – Sans impact

DELAIS DE RETABLISSEMENT DES CAS DE COUPURE TOTALE

En cas de coupure, les services sont rétablis en moyenne selon la GTR.

Le détail est dans le tableau ci-dessous.

Mois	Raison sociale client (D3P Haut-Rhin Telecom)	Identifiant cas	Sévérité du cas	Famille d'incident du cas	Rétablissement (h)	Responsabilité de l'incident	Type de cas	Commentaire de résolution
2019-01	LEGOS	C21609665	2	FIXE-MOBILE NATIONAL	1	SFR	OFFRES-COMMUTATION	Correction effectuée sur un de nos équipements. Fin d'incident à 12H26. Veuillez nous excuser pour la gêne occasionnée.
2019-03	TRINAPS	C21801720	4	FIBRE	12 jours	SFR	OFFRES-ACCÈS	Lié à incident générique sur le DSP HAUT RHIN TELECOM - RIX1-SWS-1 & RIX1-SWS-2 Isolés entre le 06/03 06h15 et 10h53 Rétabli suite à intervention mainteneur sur site
2019-06	TRINAPS	C22269955	1	FIBRE	17,29	SFR	OFFRES-ACCÈS	Les équipements sont remontés le problème est résolu - The devices came back the problem is solved
2019-06	ADISTA	C22270540	1	FIBRE	7,32	SFR	OFFRES-ACCÈS	Les équipements sont remontés le problème est résolu - The devices came back the problem is solved
2019-07	TRINAPS	C22441848	1	AUTRE	5,06	SFR	OFFRES-IP	Voire liaison a été impactée par un incident sur le réseau de notre opérateur Suite aux fortes chaleurs qui a impacté nos équipements. Suite aux opérations de maintenance, vos services sont de nouveau fonctionnels. Nous vous prions de recevoir nos excuses pour la gêne occasionnée. Si toutefois votre liaison n'est pas rétablie, vous pouvez redémarrer les équipements sur site. Si le lien reste interrompu suite au reboot, merci de vous rapprocher de nos services afin de faire ré-ouvrir l'incident.
2019-07	ADISTA	C22442178	1	FIBRE	4,56	SFR	OFFRES-ACCÈS	Voire liaison a été impactée par un incident sur le réseau de notre opérateur Suite aux fortes chaleurs qui a impacté nos équipements. Suite aux opérations de maintenance, vos services sont de nouveau fonctionnels. Nous vous prions de recevoir nos excuses pour la gêne occasionnée. Si toutefois votre liaison n'est pas rétablie, vous pouvez redémarrer les équipements sur site. Si le lien reste interrompu suite au reboot, merci de vous rapprocher de nos services afin de faire ré-ouvrir l'incident.
2019-07	TRINAPS	C22504984	4	FIBRE	13 jours	SFR	OFFRES-ACCÈS	Bonjour, Nous observons que le port d'un des routeurs traversés est passé DOWN sur environ 20min. Nous suspectons que cette action est liée à un Tp, malheureusement nous n'avons pas la référence exacte de celui-ci dans nos bases. Cordialement.
2019-07	TRINAPS	C22589556	1	FIBRE	5,27	SFR	OFFRES-ACCÈS	Appel de TRINAPS ==> Vous confirmez le rétablissement depuis 02:50. Défaut suite à un problème de température haute sur notre POP SAUSHEIM.
2019-08	REGIE DU RESEAU CABLE DU HAUT-SUNDGAU (KBLEU)	C22679471	1	FIBRE	1,24	Client	FIBRES-FOURREAUX	Vous ne nous avez pas transmis les informations complémentaires demandées. Nous considérons votre incident résolu. You didn't give the requested complementary informations. We consider your incident solved.
2019-08	TRINAPS	C22703694	1	FIBRE	7,47	SFR	OFFRES-ACCÈS	Défaut fibre corrigé, service rétabli le 14/08/2019 à 16:09.
2019-08	TRINAPS	C22771322	1	FIBRE	3,24	SFR	OFFRES-ACCÈS	des jarrières fibres ont été rongées par les rats. les techniciens ont réparé les pigtaills, votre lien est remonté a 15h35
2019-09	QUICKLINE BUSINESS AG	C22887795	1	FIBRE	2,52	SFR/Tiers	OFFRES-ACCÈS	Nous vous informons que l'incident dans le dlp 68 est maintenant terminé . Cause rongeurs en emprise fibres .Cdt STC OPE
2019-09	TRINAPS	C22887832	1	FIBRE	2,49	SFR/Tiers	OFFRES-ACCÈS	Nous vous informons que l'incident dans le dlp 68 est maintenant terminé . Cause rongeurs en emprise fibres .Cdt STC OPE
2019-09	TRINAPS	C22954224	1	FIBRE	8,45	SFR	OFFRES-ACCÈS	Coupure fibre (rongeurs)
2019-09	QUICKLINE BUSINESS AG	C22960317	1	FIBRE	10,04	SFR	OFFRES-ACCÈS	fibre resoudé dans ARMOIRE OUTDOOR PONT D'ASPACH présence de rat
2019-10	TRINAPS	C23006630	1	FIBRE	6,41	SFR	OFFRES-ACCÈS	Bonjour, Suite au rétablissement d'une coupure fibre sur le réseau backbone, la liaison est de nouveau fonctionnelle. Merci de confirmer le rétablissement. Cordialement.
2019-10	TRINAPS	C23069650	1	AUTRE	7,59	SFR	OFFRES-ACCÈS	Fin d'incident le 14/10 18h45 suite intervention de notre mainteneur (pigtaills ressoudés).
2019-10	TRINAPS	C23108456	1	FIBRE	6,34	SFR	FIBRES-FOURREAUX	Notre mainteneur fibre a corrigé les fibres détériorées par les rongeurs sur le POP de Rixheim à 06h00
2019-10	TRINAPS	C23127637	1	FIBRE	2,20	SFR	OFFRES-ACCÈS	Trinaps confirme le rétablissement les liens sont remontés, suspicion Travaux sur RIXHEIM NAPOLEON, car plusieurs fibre coupée puis remontées
2019-10	QUICKLINE BUSINESS AG	C23131783	1	FIBRE	3,45	SFR	OFFRES-ACCÈS	Bonjour, le service est remonté à 13h30 suite à notre intervention. Défaut dû à des rongeurs, nous avons traité le problème. Cdt,
2019-10	QUICKLINE BUSINESS AG	C23139772	1	FIBRE	1,53	SFR	OFFRES-ACCÈS	Liaison OK
2019-10	TRINAPS	C23147443	1	FIBRE	5,51	SFR	OFFRES-ACCÈS	RFO : Coupure fibre, Cdt
2019-11	TRINAPS	C23337565	1	FIBRE	10	SFR	OFFRES-ACCÈS	Fin d'incident fibre optique. Cable rongé dans le tiroir optique du pop RIXHEIM//End of optical fiber issue. Cable gnawed in the optical pop drawer.
2019-11	TRINAPS	C23366268	1	FIBRE	0,25	Client	FIBRES-FOURREAUX	Pas de trafic constaté sur la liaison. Echange de mac ok entre les deux extrémités. Test de bout en bout effectué : ok. Pas de défaut côté SFR.

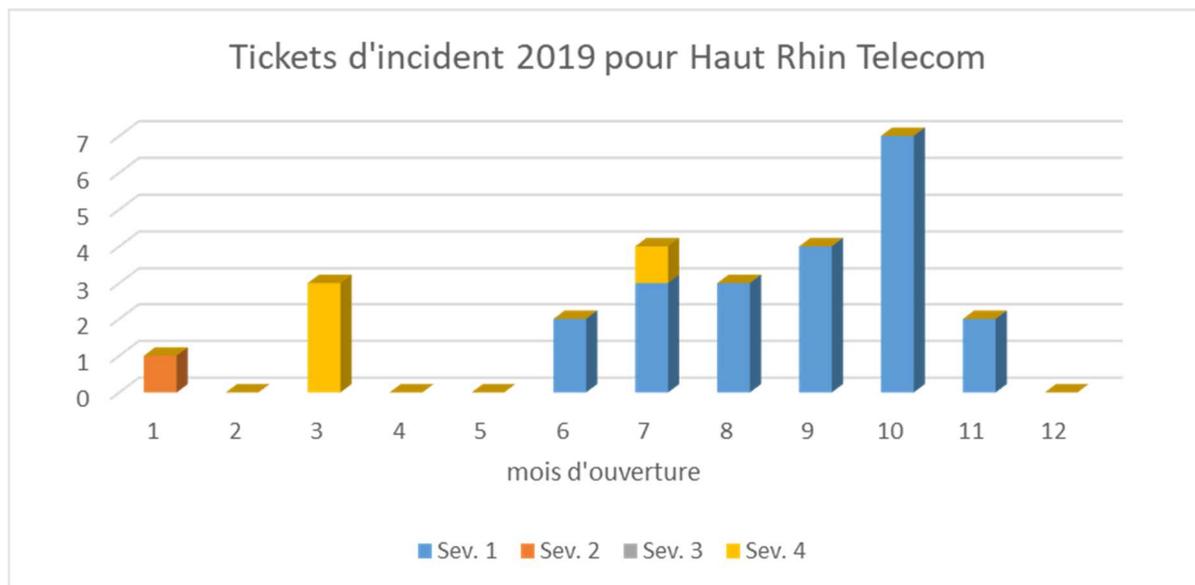
INCIDENT PAR MOIS ET PAR SEVERITE

Sévérité 1 – Coupure totale

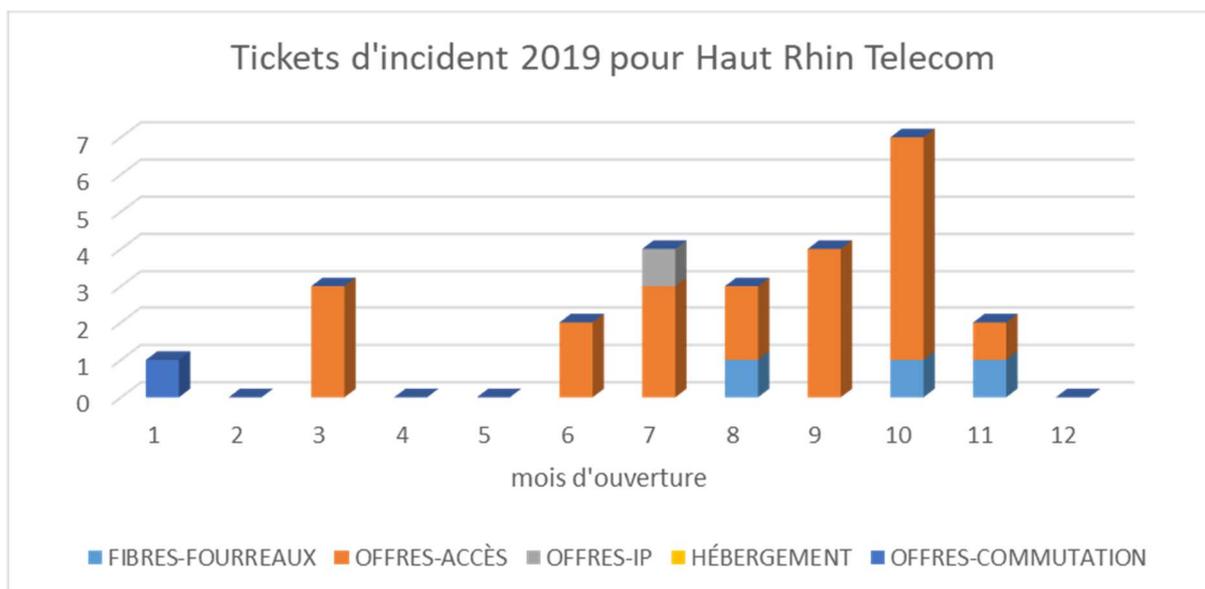
Sévérité 2 – Dégradation

Sévérité 3 – Mise en Service

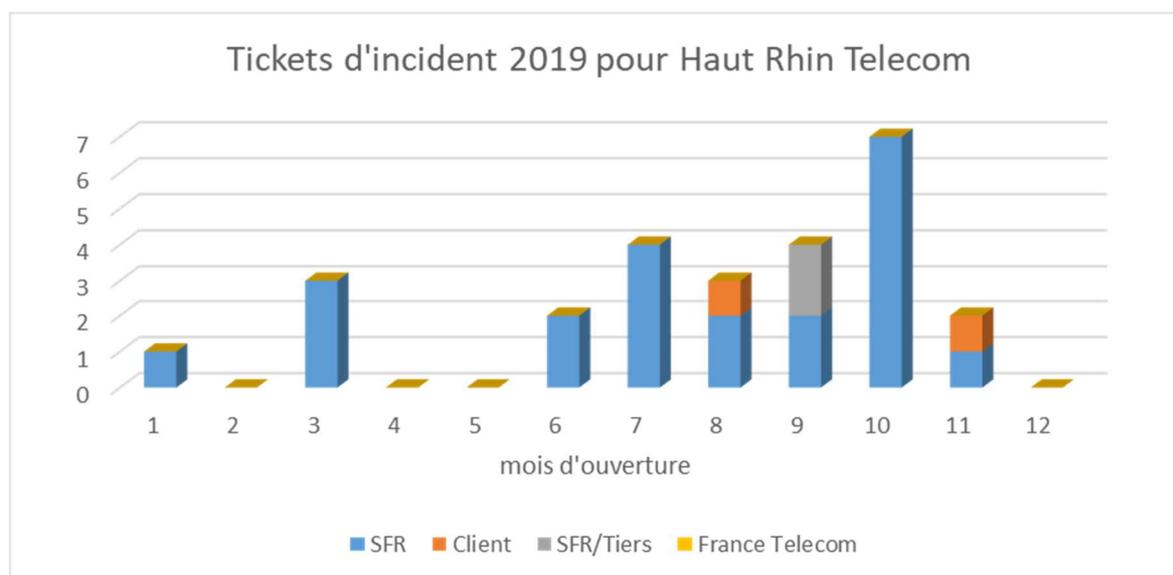
Sévérité 4 – Sans impact



INCIDENTS PAR MOIS ET PAR TYPE



INCIDENTS PAR MOIS ET PAR RESPONSABILITE



EVENEMENTS PREVUS POUR L'ANNEE A VENIR, MESURES PROPOSEES

Pour l'année 2020, la stratégie technique se décline autour des axes suivants :

- Suivi des capacités Fibre Optique du réseau afin de garantir sa commercialisation et son évolution,
- Suivi de l'infrastructure de dégroupage et son optimisation,
- Maitrise de l'évolution des équipements actifs BIB, CŒUR et SECONDAIRE et des boucles URA,
- Suivi et évolution des MINI POP si nécessaire. Optimisation des raccordements aux mini POP.

Les coûts afférents ont déjà été budgétés. Certaines actions sont déjà lancées afin de maintenir la capacité des réseaux secondaires.

INDICATEURS DE SERVICES – QOS

BIB, CŒURS PRIMAIRES ET SECONDAIRES DU RESEAU

L'ensemble des équipements actifs positionnés dans les POP de Haut-Rhin Telecom est sous supervision. Les routeurs cœurs de réseaux sont de trois types.

1. LES « BIB » :

Ces routeurs assurent la collecte vers les réseaux nationaux et internationaux. Haut-Rhin Telecom a migré courant 2014 ses accès BIB à 20 Go afin de permettre un volume d'échange adapté aux usages. Sa capacité est actuellement suffisante.

2. LES « CŒURS » :

Ces routeurs assurent le transport de la boucle principale du réseau. Ils sont dimensionnés en fonction de la capacité des accès BIB d'une part et d'autre part, ils sont en mesure d'assurer le volume d'échanges en provenance des routeurs secondaires.

3. LES « SECONDAIRES » :

Ces routeurs assurent les liens secondaires du réseau NRA mais aussi la collecte des clients entreprises.

Ci-après le détail des équipements de télécommunication.

Code_G2R	Nom	Equipements	GAMME_SWITCH
681036	POP COLMAR ALSACE RHIN	COL3-SW-1	5624F
681036	POP COLMAR ALSACE RHIN	COL3-SW-2	5624F
681036	POP COLMAR ALSACE RHIN	COL3-SW-3	S9303
681042	POP GUEBWILLER CHEMIN NOIR	GBW2-SWS-1	S9303
681066	POP HOMBOURG POP	HOM2-SWS-1	S9303
681034	POP SAUSHEIM FORET NOIRE	MLS3-SW-2	S9303
681034	POP SAUSHEIM FORET NOIRE	MLS3-SW-3	S9303
680964	POP NAMBSHEIM SHELTER LDCOM	NAM3-SWS-1	S9303
681041	POP RIXHEIM NAPOLEON	RIX1-SWS-2	S9303
681040	POP STE CROIX EN PLAINE BALE	SCP1-SWS-2	S9303
681036	POP COLMAR ALSACE RHIN	COL3-SW-4	S9303

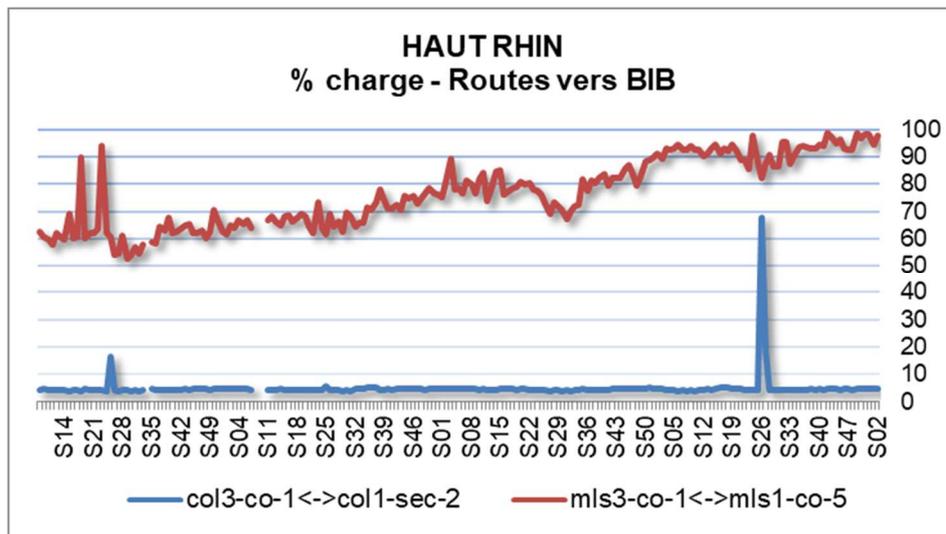
Et la charge des liens du backbone :

NOM DSP	RTG - REPORTER	Interface	Routeur A	Routeur B	Descriptif Routes	Débit (G)	2012	2015	2016	Type	Débit (G)	IN Sxx	OUT Sxx	Charge IN Sxx	Charge OUT Sxx
Dernières Stats DSP en date du 06/01/2020 S2															
HAUT RHIN	Port-channel1col3-co-1LAG (Te4/1) vers COL1-SEC-2 (BIB)	Port-channel1	col3-co-1	col1-sec-2	col3-co-1<->col1-sec-2	10	10	10		VERS BIB	10	483,21	83,37	4,8%	0,8%
HAUT RHIN	Port-channel8mls3-co-1LAG vers MLS1-CO-5/BE19	Port-channel8	mls3-co-1	mls1-co-5	mls3-co-1<->mls1-co-5	10	10	10		VERS BIB	10	9784,89	462,17	97,8%	4,6%
HAUT RHIN	Port-channel5col3-co-1LAG (Te4/8) vers COL3-CO-2	Port-channel5	col3-co-1	col3-co-2	col3-co-1<->col3-co-2	10	10	10		CŒUR	10	122,10	608,12	1,2%	6,1%
HAUT RHIN	Port-channel3col3-co-2LAG (Te4/7) vers MLS3-CO-2/Po3	Port-channel3	col3-co-2	mls3-co-2	col3-co-2<->mls3-co-2	10	10	10		CŒUR	10	165,56	125,28	1,7%	1,3%
HAUT RHIN	Port-channel9mls3-co-2LAG (Te4/8) vers MLS3-CO-1	Port-channel9	mls3-co-2	mls3-co-1	mls3-co-2<->mls3-co-1	10	10	10		CŒUR	10	4857,68	390,43	48,6%	3,9%
HAUT RHIN	Port-channel1mls3-co-1LAG (Te4/7) vers COL3-CO-1/Po4	Port-channel1	mls3-co-1	col3-co-1	mls3-co-1<->col3-co-1	10	10	10		CŒUR	10	101,69	201,27	1,0%	2,0%

GRAPHES DE LA CAPACITE DU BIB, CŒURS PRIMAIRES ET SECONDAIRES DU RESEAU

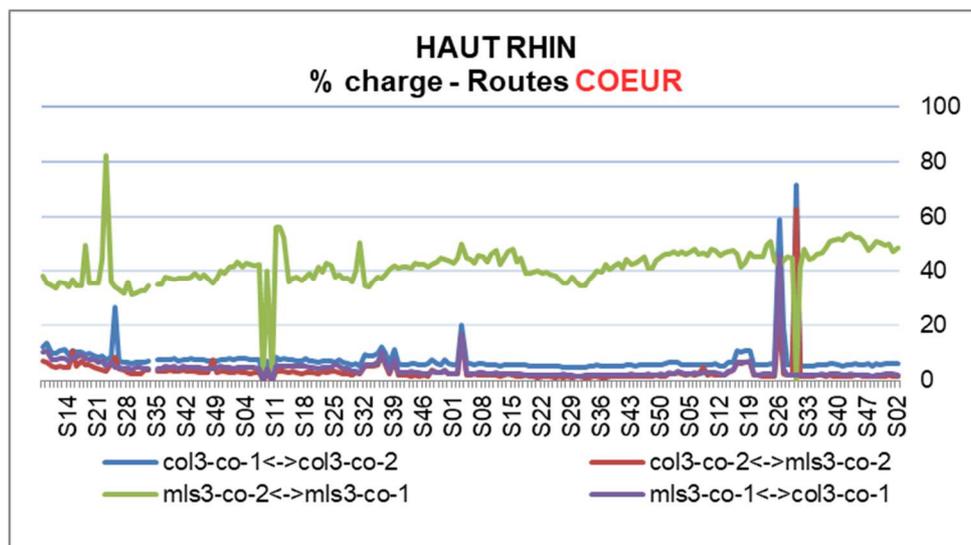
1. LES ROUTES VERS LE RESEAU « BIB » :

Les volumes de données sont principalement portés par le routeur principal. Le routeur secondaire avec une charge inférieure à 5% de sa capacité nominale permet une sécurisation adéquate sur les accès BIB.



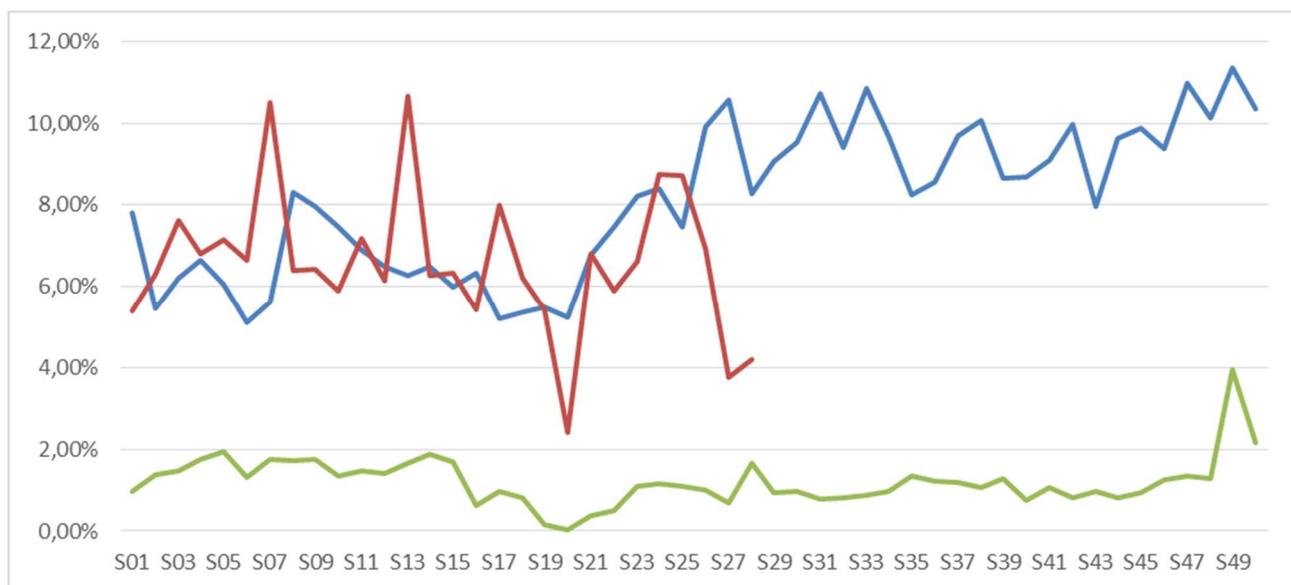
2. LES « CŒURS » :

Les volumes de données sont principalement portés par le routeur principal. Son routeur secondaire (bleu) avec une charge de moyenne de 20 % est en ligne sur la charge et la disponibilité.



3. LES LIENS « PRIMAIRES » :

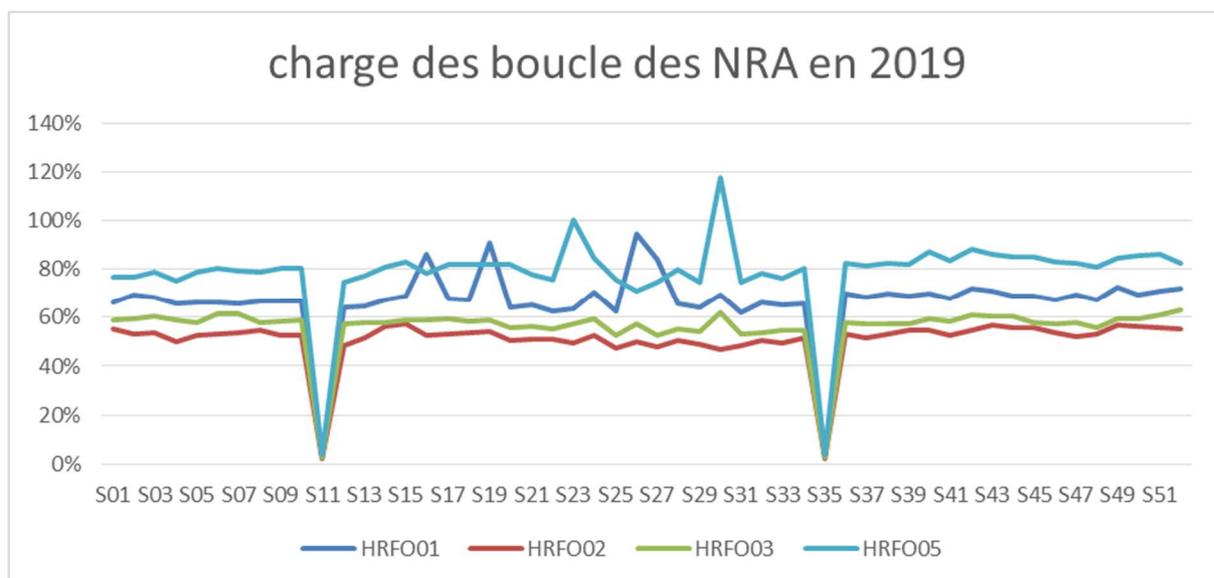
Les routeurs collecteurs des boucles ADSL sont en deçà de leurs capacités.



SUIVI DE LA CAPACITE DES BOUCLES URA SUR LE RESEAU

Une boucle URA est un chainage optique de DSLAM. Dans la mesure du possible, les boucles sont fermées afin d’assurer une redondance des services au cas de rupture de la fibre optique.

Il existe plusieurs boucles qui sont supervisées 7/7 24/24. Suivant l’évolution des usages les boucles sont migrées vers une capacité de transport supérieure. Ainsi, les boucles optiques des NRA qui ont été construites à 1 Mbps sont pour certaines à 2 Mbps voir 4 Mbps.

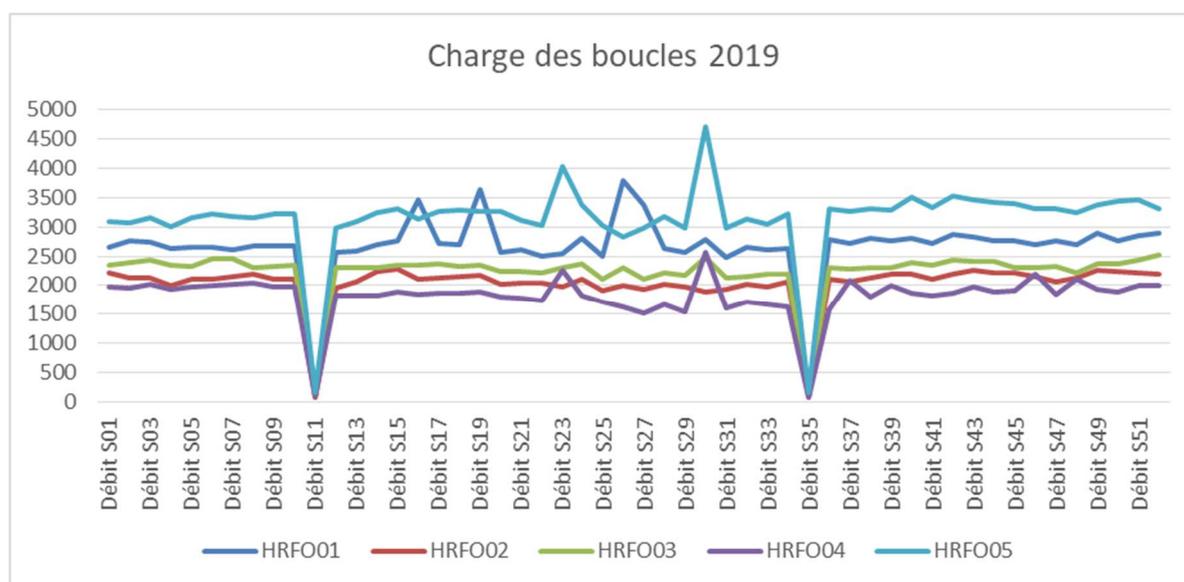


Une boucle est mise en surveillance au-delà de 60% de charge et un programme de d'évolution de la capacité de transport est engagé à partir de 80 % de charge. La boucle HRFO02 a été upgradée en 2018 compte-tenu de sa croissance de trafic. Elle est revenue à un volume normal.

GRAPHES DES CAPACITES ET DU TAUX DE CHARGE

La décroissance DSL a un impact direct sur le taux de charge des cinq liens de collectes URA.

Cependant, de manière générale, la progression des usages télécom fait apparaître une croissance de la consommation moyenne. Par conséquent, la décroissance en nombre est compensée sur certaines boucles par la croissance du trafic moyen par abonné.



En fin d'année 2018, HRFO05 a un taux de remplissage de 75%. Nous surveillerons son remplissage sur l'année 2019 afin d'anticiper une extension.

La boucle HRFO04 doit être upgradée mais la décision doit être prise.

SUIVI DE LA CAPACITE DES BAS SUR LE RESEAU

Les équipements BAS assurent l'authentification (sécurité) et les accès aux services (TV, Téléphone, Internet) de l'utilisateur. L'architecture est actuellement en cours d'évolution avec une migration des certains DSLAM pour soulager les BAS et reporter la charge sur les DSLAM.

BAS	VILLE	CODE G2R	ETAT
SE100-COL3-1	COLMAR	681036	En Service
SE100-COL3-2	COLMAR	681036	En Service
SE100-MLS3-1	MULHOUSE SAUSHEIM	681034	En Service
SE100-MLS3-2	MULHOUSE SAUSHEIM	681034	En Service

Compte tenu de la charge des deux semaines les plus chargées, nous ne jugeons pas nécessaire d'augmenter la capacité de traitement de la fonction BAS sur HRT.

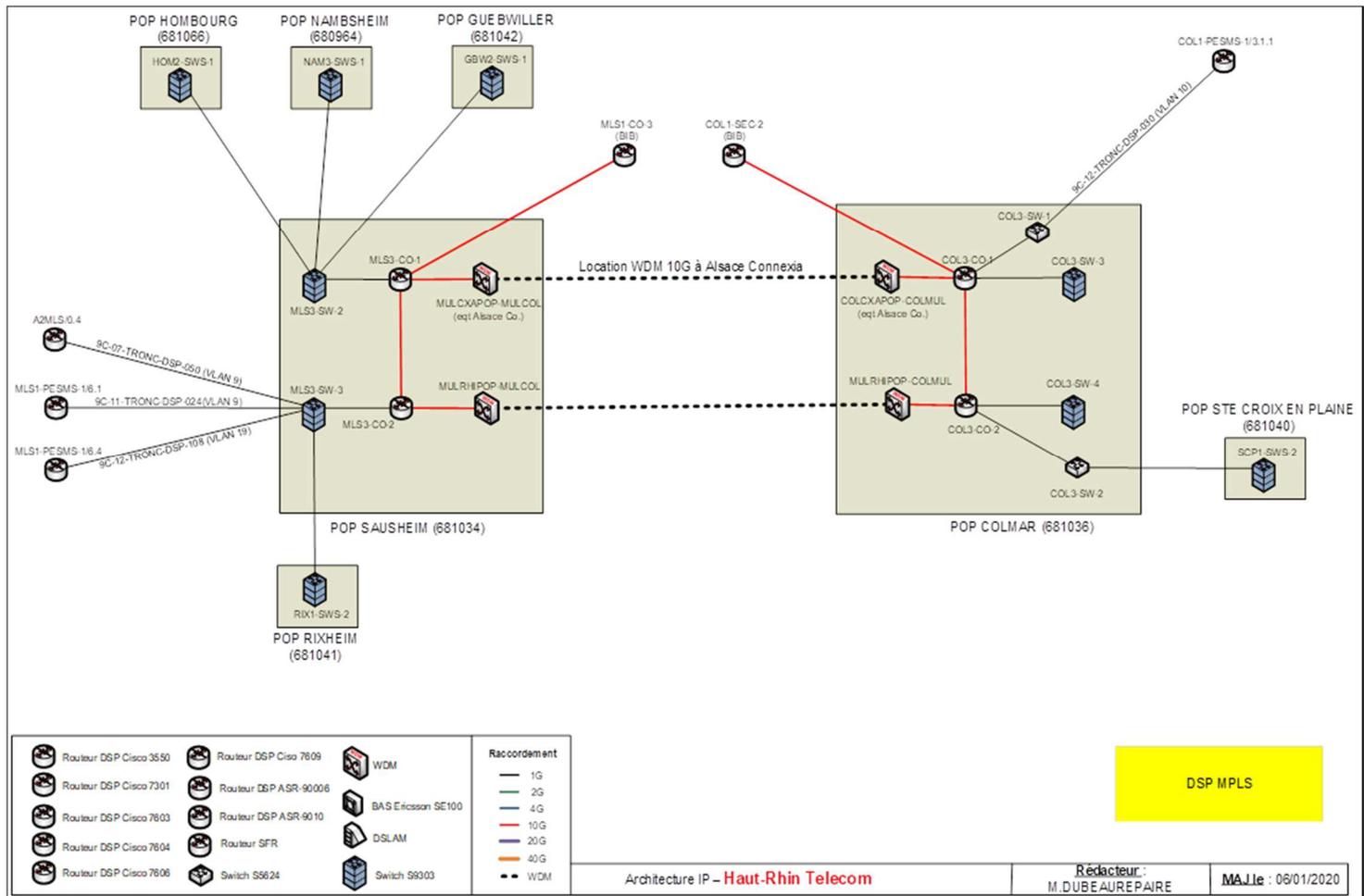
INFORMATION SUR L'EVOLUTION DES NORMES, DES TECHNIQUES ET REGLEMENTS APPLICABLES

Durant l'année 2019, il n'y a pas eu de changement de normes nécessitant l'évolution des équipements installés. Les usages ont nécessité l'upgrade de plusieurs matériels.

ANNEXES TECHNIQUES

ARCHITECTURE GENERALE HAUT-RHIN TÉLÉCOM

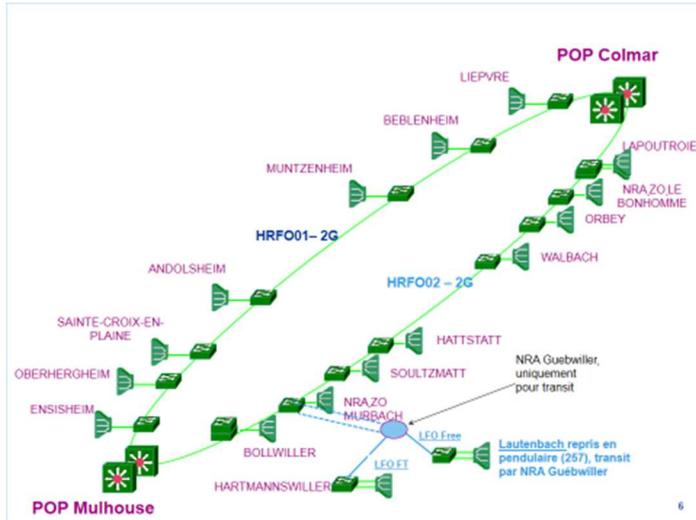
Ci-après, le réseau de Haut-Rhin Telecom avec l'ensemble des équipements déployés dans leurs POP respectifs. Chaque équipement occupe une fonction et chaque couleur de ligne détermine le débit.



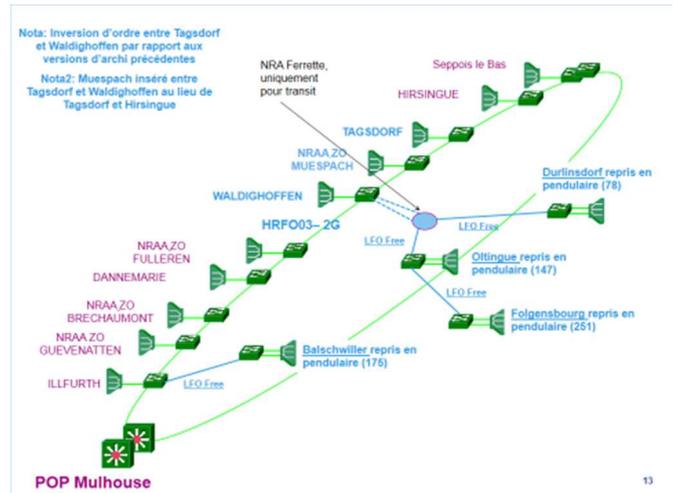
Légende complémentaire

- 35xx et 73xx et 76xx et ASR pour routage IP de Back-Bone.
- Routeur SFR (appartient client opérateur)
- BAS : Gestion des sessions DSL
- DSLAM : production des services DSL
- Switch 5624 - 9303 : Raccordement collecte opérateur
- Switch 5624 - 9303 : Raccordement des clients Lan To Lan

ARCHITECTURE DES BOUCLES NRA



6



13



15



17

SITES DEGROUPEMENT ET CARACTERISTIQUES ASSOCIEES

CODE_SITE	NOM_DSLAM	Alias Nom DSLAM	Type DSLAM	CAA de rattachement	Type switch URA	NRA
UAAL6	FULLEREN - UAAL6.DSLAM-IP.TOUT.B1.D1	681fn1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 FD 1.0	681fn1-caa-1	HUAWEI 5328	UAAL6
UAJZ7	BALSCHWILLER.DSLAM-IP.T1-2.B1.D1	68bwr1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 FD 1.0	68bwr1-caa-1	HUAWEI 5328	UAJZ7
UAKB1	MUNCHHOUSE.DSLAM-IP.T3-2.B1.D1	68mch1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 FD 1.0	68mch1-caa-1	HUAWEI 5328	UAKB1
UAKH1	DURLINSORF.DSLAM-IP.T4-2.B1.D1	68ld1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 FD 1.0	68ld1-caa-1	HUAWEI 5328	UAKH1
UAKR1	TAGSDORF.DSLAM-IP.T1-1.B1.D1	68tgd1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 1.0	68tgd1-caa-1	HUAWEI 5624	UAKR1
UBAJ2	HELFRANTZKIRCH.DSLAM-IP.T3-4.B1.D1	68hkk1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 FD 1.0	68hkk1-caa-1	HUAWEI 5328	UBAJ2
UCKS7	LAUTENBACH.DSLAM-IP.T1-2.B1.D1	68ltb1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 FD 1.0	68ltb1-caa-1	HUAWEI 5328	UCKS7
UCKY7	HEIMSBRUNN.DSLAM-IP.T1-2.B1.D1	68hsb1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 FD 1.0	68hsb1-caa-1	HUAWEI 5328	UCKY7
UDST2	SOULTZMATT.DSLAM-IP.T1-1.B1.D1	68soz1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 1.0	68soz1-caa-1	HUAWEI 5624	UDST2
UEFG1	FOLGENSBURG-UEFG1.DSLAM-IP.T1-2.B1.D1	68fgb1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 FD 1.0	68fgb1-caa-1	HUAWEI 5328	UEFG1
UELK2	LAPOUTROIE.DSLAM-IP.T1-1.B1.D1	68lap1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 1.0	68lap1-caa-1	HUAWEI 5624	UELK2
UGEN5	ANDOLSHEIM.DSLAM-IP.T4-1.B1.D1	68and1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 1.0	68and1-caa-1	HUAWEI 5624	UGEN5
UGEN6	BANTZENHEIM.DSLAM-IP.T1-2.B1.D1	68bzh1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 1.0	68bzh1-caa-1	HUAWEI 5624	UGEN6
UGEN6	BANTZENHEIM.DSLAM-IP.T2-2.B1.D2	68bzh1-i1-2	Alcatel_IP ISAM 7302 1.0	68bzh1-caa-1	HUAWEI 5624	UGEN6
UGEN7	BARTENHEIM.DSLAM-IP.T2-1.B1.D1	68brt1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 1.0	68brt1-caa-1	HUAWEI 5624	UGEN7
UGEN7	BARTENHEIM.DSLAM-IP.T2-2.B2.D1	68brt1-i1-2	Alcatel_IP ISAM 7302 FD 1.0	68brt1-caa-1	HUAWEI 5624	UGEN7
UGETO	BEBLENHEIM.DSLAM-IP.T5-2.B1.D1	68beb1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 1.0	68beb1-caa-1	HUAWEI 5624	UGETO
UGETO	BEBLENHEIM.DSLAM-IP.T6-2.B1.D2	68beb1-i1-2	Alcatel_IP ISAM 7302 1.0	68beb1-caa-1	HUAWEI 5624	UGETO
UGEV1	BLOTZHEIM.DSLAM-IP.T1-3.B1.D1	68btz1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 1.0	68btz1-caa-1	HUAWEI 5624	UGEV1
UGEX0	BURNHAUPT LE HAUT.DSLAM-IP.T3-2.B1.D1	68bur1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 FD 1.0	68bur1-caa-1	HUAWEI 5328	UGEX0
UGEX0	BURNHAUPT LE HAUT.DSLAM-IP.T3-2.B1.D2	68bur1-i1-2	Alcatel_IP ISAM 7302 FD 1.0	68bur1-caa-1	HUAWEI 5328	UGEX0
UGGP0	DANNEMARIE.DSLAM-IP.TOUT.B1.D1	68dan1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 1.0	68dan1-caa-2	HUAWEI 5624	UGGP0
UGGP0	DANNEMARIE.DSLAM-IP.TOUT.B1.D2	68dan1-i1-2	Alcatel_IP ISAM 7302 1.0	68dan1-caa-2	HUAWEI 5624	UGGP0
UGH10	ENSISHEIM.DSLAM-IP.T1-2.B1.D1	68ens1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 1.0	68ens1-caa-1	HUAWEI 5624	UGH10
UGH10	ENSISHEIM.DSLAM-IP.T1-3.B1.D2	68ens1-i1-2	Alcatel_IP ISAM 7302 1.0	68ens1-caa-1	HUAWEI 5624	UGH10
UGIB0	WESSERLING.DSLAM-IP.T3-1.B1.D1	68wes1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 1.0	68wes1-caa-2	HUAWEI 5624	UGIB0
UGIB0	WESSERLING.DSLAM-IP.T4-1.B1.D2	68wes1-i1-2	Alcatel_IP ISAM 7302 1.0	68wes1-caa-2	HUAWEI 5624	UGIB0
UGIE2	ILLFURTH.DSLAM-IP.T4-1.B2.D1	68ilf1-i2-1	Alcatel_IP ISAM 7302 FD 1.0	68ilf1-caa-1	HUAWEI 5624	UGIE2
UGIE2	ILLFURTH.DSLAM-IP.TMUR-2.B1.D1	68ilf1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 1.0	68ilf1-caa-1	HUAWEI 5624	UGIE2
UGIE3	KEMBS.DSLAM-IP.T1-2.B1.D1	68kbs1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 1.0	68kbs1-caa-1	HUAWEI 5624	UGIE3
UGIE3	KEMBS.DSLAM-IP.T2-2.B2.D1	68kbs1-i2-1	Alcatel_IP ISAM 7302 FD 1.0	68kbs1-caa-1	HUAWEI 5624	UGIE3
UGIG2	LANDSER.DSLAM-IP.T1-3.B1.D1	68lds1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 1.0	68lds1-caa-1	HUAWEI 5624	UGIG2
UGIG2	LANDSER.DSLAM-IP.T3-4.B2.D1	68lds1-i2-1	Alcatel_IP ISAM 7302 FD 1.0	68lds1-caa-1	HUAWEI 5624	UGIG2
UGIS0	MUNTZENHEIM.DSLAM-IP.T3-1.B1.D1	68muz1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 1.0	68muz1-caa-2	HUAWEI 5624	UGIS0
UGIS0	MUNTZENHEIM.DSLAM-IP.T4-1.B2.D1	68muz1-i2-1	Alcatel_IP ISAM 7302 FD 1.0	68muz1-caa-2	HUAWEI 5624	UGIS0
UGLGO	SEPPOIS.DSLAM-IP.T3-2.B1.D1	68sep1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 FD 1.0	68sep1-caa-1	HUAWEI 5328	UGLGO
UGLGO	SEPPOIS.DSLAM-IP.T3-2.B1.D2	68sep1-i1-2	Alcatel_IP ISAM 7302 FD 1.0	68sep1-caa-1	HUAWEI 5328	UGLGO
UGLIO	SIERENTZ.DSLAM-IP.T1-2.B1.D1	68sie1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 1.0			UGLIO
UGLIO	SIERENTZ.DSLAM-IP.T1-3.B1.D2	68sie1-i1-2	Alcatel_IP ISAM 7302 1.0			UGLIO
UGLRO	WALDIGHOFFEN.DSLAM-IP.T1-2.B1.D1	68wld1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 1.0			UGLRO
UGLRO	WALDIGHOFFEN.DSLAM-IP.T1-2.B2.D1	68wld1-i1-2	Alcatel_IP ISAM 7302 1.0			UGLRO
UGMNO	WILLER/THUR.DSLAM-IP.T1-2.B1.D1	68wil1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 1.0	68wil1-caa-1	HUAWEI 5624	UGMNO
UIHE1	HIRSINGUE.DSLAM-IP.T5-1.B1.D1	68hrs1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 1.0	68hrs1-caa-1	HUAWEI 5624	UIHE1
UKPB0	LE BONHOMME - UKPB0.DSLAM-IP.TOUT.B1.D1	681e1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 FD 1.0	681e1-caa-1	HUAWEI 5328	UKPB0
UKPB1	BRECHAUMONT - UKPB1.DSLAM-IP.TOUT.B1.D1	681bt1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7330 FTTN 1.0	681bt1-caa-1	HUAWEI 5328	UKPB1
UKPB2	DESSENHEIM - UAAL5.DSLAM-IP.TOUT.B1.D1	681dm1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 FD 1.0	681dm1-caa-1	HUAWEI 5328	UKPB2
UKPB5	GEISWASSER - UKPB5.DSLAM-IP.TOUT.B1.D1	681gw1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 FD 1.0	681gw1-caa-1	HUAWEI 5328	UKPB5
UKPB6	GUEVENATTEN - UKPB6.DSLAM-IP.TOUT.B1.D1	681gn1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7330 FTTN 1.0	681gn1-caa-1	HUAWEI 5328	UKPB6
UKPB7	HEITEREN - UKPB7.DSLAM-IP.TOUT.B1.D1	681hn1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 FD 1.0	681hn1-caa-1	HUAWEI 5328	UKPB7
UKPB8	HOMBOURG - UKPB8.DSLAM-IP.TOUT.B1.D1	681hg1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7330 FTTN 1.0	681hg1-caa-1	HUAWEI 5328	UKPB8
UKPB9	MUESPACH - UKPB9.DSLAM-IP.TOUT.B1.D1	681mh1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 FD 1.0	681mh1-caa-1	HUAWEI 5328	UKPB9
UKPC0	MURBACH - UKPC0.DSLAM-IP.TOUT.B1.D1	681mu1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 FD 1.0	681mu1-caa-1	HUAWEI 5328	UKPC0
UKPC1	RANTZWILLER - UKPC1.DSLAM-IP.TOUT.B1.D1	681rr1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 FD 1.0	681rr1-caa-1	HUAWEI 5328	UKPC1
UNLV3	LIEPVRE.DSLAM-IP.T1-1.B1.D1	68lie1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 1.0	68lie1-caa-1	HUAWEI 5624	UNLV3
UPDY8	JEBSHEIM.DSLAM-IP.T1-2.B1.D1	68jeb1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 FD 1.0	68jeb1-caa-1	HUAWEI 5328	UPDY8
UQSM1	SENTHEIM.DSLAM-IP.T3-1.B1.D1	68snt1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 FD 1.0	68snt1-caa-1	HUAWEI 5328	UQSM1
USTG1	WITTELSHEIM.DSLAM-IP.T1-2.B1.D1	68wls1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 1.0	68wls1-caa-2	HUAWEI 5624	USTG1
USTG1	WITTELSHEIM.DSLAM-IP.T1/2-3.B3.D1	68wls1-i3-1	Alcatel_IP ISAM 7302 FD 1.0	68wls1-caa-2	HUAWEI 5624	USTG1
USTG1	WITTELSHEIM.DSLAM-IP.T2-2.B2.D1	68wls1-i1-2	Alcatel_IP ISAM 7302 1.0	68wls1-caa-2	HUAWEI 5624	USTG1
USTG1	WITTELSHEIM.DSLAM-IP.T2-2.B2.D2	68wls1-i2-1	Alcatel_IP ISAM 7302 1.0	68wls1-caa-2	HUAWEI 5624	USTG1
USWM1	WALBACH.DSLAM-IP.T3-2.B1.D1	68wal1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 1.0	68wal1-caa-1	HUAWEI 5624	USWM1
UTLL6	OLTINGUE.DSLAM-IP.T3-2.B1.D1	68olt1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 FD 1.0	68olt1-caa-1	HUAWEI 5328	UTLL6
UTOD7	ORBHEY.DSLAM-IP.T4-1.B1.D1	68orb1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 1.0	68orb1-caa-1	HUAWEI 5624	UTOD7
UUOM1	OBERHERGHEIM.DSLAM-IP.T1-2.B1.D1	68obm1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 1.0	68obm1-caa-1	HUAWEI 5624	UUOM1
UYFH1	BOLLWILLER.DSLAM-IP.T1-1.B1.D1	68blw1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 1.0	68blw1-caa-1	HUAWEI 5624	UYFH1
UYFH1	BOLLWILLER.DSLAM-IP.T1-1.B1.D2	68blw1-i1-2	Alcatel_IP ISAM 7302 1.0	68blw1-caa-1	HUAWEI 5624	UYFH1
UYSE6	STE CROIX PLAINE.DSLAM-IP.TOUT.B1.D1	68scp1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 1.0	68scp1-caa-1	HUAWEI 5624	UYSE6
UZHT1	HATTSTATT.DSLAM-IP.T1-2.B1.D1	68hat1-i1-1	Alcatel_IP ISAM 7302 1.0	68hat1-caa-1	HUAWEI 5624	UZHT1

31/05/2020

Rapport Annuel 2019

Partie Financière



Haut-Rhin Télécom

1, RUE DU HAVRE 67000 STRASBOURG

PLAN DU DOCUMENT

Présentation des comptes annuels de la Société	3
Résultat de l'année 2019	4
Evolution des biens de retour et des biens de reprise	5
Amortissement des biens de retour	6
Valeur Vnc au 31/12/2019.....	7
Engagements financiers.....	8
Etats financiers prévisionnels pour l'exercice 2020.....	9
ETATS FINANCIERS.....	10
Bilan – Actif PASSIF	10
Compte de Résultat	12
Annexe au bilan et au compte de resultat.....	14
Principes et methodes comptables.....	14
Informations relatives au bilan et au compte de resultat.....	15
Bilan – Passif	18
Capital social	18
Capitaux propres.....	18
Subventions d'investissement	18
Emprunts et dettes financières.....	18
Avances et acomptes reçus.....	18
Dettes.....	19
Compte de resultat.....	20
Résultat d'exploitation.....	20
Résultat financier	20
Résultat exceptionnel	20
Impôt sur les bénéfices et résultat net	20
Autres informations	22
Effectif.....	22

Engagement hors bilan	22
Intégration fiscale	22
Transactions entre parties liées	22
Comptes consolidés	22
Evènements postérieurs à la clôture	22
Filiales et participations	22
Annexes	23
Extraits du rapport des commissaires aux comptes	23

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE

Conformément au cadre juridique en vigueur, le Conseil Général du Haut-Rhin a décidé, lors de sa séance du 10 septembre 2004, de mettre en place une infrastructure de télécommunications à haut débit, en vue d'absorber les disparités d'aménagement et d'assurer la cohésion et le développement numérique du Département.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'article L.1425-1 du CGCT issu de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 *pour la confiance dans l'économie numérique* et modifié par la loi n° 2004-669 du 9 juillet 2004 *relative aux communications électroniques et aux services de communication audiovisuelle*.

Le cadre juridique retenu par le Conseil Général du Haut-Rhin est celui de la Délégation de Service Public (DSP) prenant la forme d'une convention de concession de travaux et de service public. Une procédure d'attribution de cette concession a été menée conformément aux articles L. 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

A l'issue de la procédure initiée, le Conseil Général, en tant qu'autorité délégante, a pris le 8 septembre 2006 la décision d'attribuer au groupement de sociétés composé de LDCollectivités et Estvideo.com la conception, la réalisation et l'exploitation de l'infrastructure départementale de télécommunication dans le cadre d'une concession.

Ainsi le 30 novembre 2006 a été signée entre le Conseil Général du Haut-Rhin et les sociétés du groupement délégataire une Convention de Concession pour la réalisation et l'exploitation d'une infrastructure départementale de communications électroniques à haut débit.

RESULTAT DE L'ANNEE 2019

Le compte de résultat s'établit comme suit :

- ⇒ Une légère hausse du chiffre d'affaires avec une augmentation de **147 k€** par rapport à l'année 2018 avec un CA à **5,208M€**.

<i>en milliers d'euros</i>	31-déc.-19	31-déc.-18	31-déc.-17
Total chiffre d'affaires	5 208	5 061	5 280
Charges des Services d'Accès	2 114	2 157	2 238
Coûts d'exploitation liés au réseau	947	956	1 065
Charges de structure	496	325	337
Total des charges d'exploitation	3 557	3 438	3 640
EBE	1 651	1 623	1 641
Dotation aux amortissements (nette des reprises de subventions)	1 346	1 290	1 261
Résultat d'exploitation économique	305	333	380
Résultat financier	4	3	-103
Résultat avant impôts	301	330	482
Résultat exceptionnel	0	-127	-1 279
Impôts sur les sociétés	0	87	175
Résultat net	301	370	1 587

Des charges en régression :

- ⇒ Les charges de services d'accès correspondent aux coûts de production des liens DSL, incluant les coûts de location des salles de dégroupage, d'exploitation, de supervision et de maintenance des équipements actifs. Ils sont assujettis aux résultats DSL donc en baisse,
- ⇒ Les coûts d'exploitation du réseau intègrent la maintenance de l'infrastructure passive, les coûts d'exploitation du domaine et les locations d'infrastructure. Ces coûts ne sont pas assujettis aux variations à la baisse du DSL,
- ⇒ Les dotations aux amortissements correspondent à l'amortissement des infrastructures passives et des équipements mis en service depuis de début de la concession.
- ⇒ Les charges de structure se composent des coûts des personnels détachés sur le projet, d'assistance administrative, d'honoraires principalement.

EVOLUTION DES BIENS DE RETOUR ET DES BIENS DE REPRISE

L'ensemble des actions est décrit dans le rapport annuel 2019 sur son volet technique

- ⇒ Les contrats de droits d'usage à long terme (Indefeasible Right of Use, « IRU ») permettent à la Société de disposer d'un droit d'utilisation longue durée sur des infrastructures de fibres optiques
- ⇒ Les achats d'infrastructures portent sur des fourreaux dans lesquels la Société a ensuite installé les câbles de fibres optiques
- ⇒ Les frais d'accès aux services dans les salles de dégroupage correspondent aux coûts d'entrée dans les salles
- ⇒ Le poste génie civil intègre les études préalables, les travaux de génie civil, d'achat et d'installation des câbles de fibres optiques
- ⇒ L'aménagement des sites techniques correspond aux travaux réalisés en vue d'équiper les POP (Points de Présence) de la Société
- ⇒ Les équipements actifs concernent principalement les équipements de transmission et les équipements installés dans les salles de dégroupage en vue de produire les services DSL
- ⇒ Le système d'information correspond au droit d'usage du système informatique composé de l'ensemble des serveurs, logiciels, licences associées, développements spécifiques et ensemble des éléments matériels et immatériels permettant la fourniture de bout en bout de services de communications électroniques de masse.
- ⇒ Les travaux réalisés depuis l'année 2005 composent l'infrastructure départementale et sont à ce titre des biens de retour.

AMORTISSEMENT DES BIENS DE RETOUR

Les biens de retour sont amortis à compter de leur date de mise en service, selon le mode linéaire.

Les durées d'amortissements sont fonction de la durée de vie technique estimée des biens qui se présentent comme suit :

- IRU durée du contrat
- Achat d'infrastructure passive durée de la convention de concession
- Frais d'accès au service 5 ans
- Génie civil durée de la convention de concession
- Aménagement des sites techniques de 10 à 20 ans
- Equipements actifs de 3 à 5 ans

EVOLUTION DES NATURES D'INVESTISSEMENTS

<i>en milliers d'euros</i>	en cumul au 31/12/2019	en cumul au 31/12/2018	en cumul au 31/12/2017	en cumul au 31/12/2016
Achat d'infrastructures (IRU)	5 377	5 377	5 377	5 377
Achat d'infrastructures (fourreaux)	5	5	5	5
Frais d'accès aux services dans les salles de dégroupage	871	871	850	847
Génie civil (yc études et fibres optiques)	17 846	17 630	17 326	17 028
Aménagements des sites techniques	182	182	182	182
Equipements actifs	1 635	1 635	1 634	1 625
Système d'information	1 000	1 000	1 000	1 000
Frais d'Etablissement	205	205	205	205
FTTH (études)	10	10	10	10
Total des investissements	27 130	26 914	26 588	26 277

L'amortissement des biens de retour est calculé au prorata temporis. Pour les biens acquis en 2019, l'amortissement est donc partiel pour ces biens. En revanche, les biens acquis antérieurement ont atteint leur rythme normal d'amortissement.

VALEUR VNC AU 31/12/2019

Nature de l'investissement <i>en milliers d'euros</i>	Brut en cumul au 31/12/2019	Amortissement en cumul au 31/12/2019	Net en cumul au 31/12/2019
Achat d'infrastructures (IRU)	5 377	4 560	818
Achat d'infrastructures (fourreaux)	5	4	1
Frais d'accès aux services dans les salles de dégroupage	871	783	88
Génie civil (yc études et fibres optiques)	17 846	14 265	3 582
Aménagements des sites techniques	182	141	41
Equipements actifs	1 635	1 589	46
Système d'information	1 000	861	139
Frais d'Etablissement	205	205	0
FTTH (études)	10	9	1
Total des investissements	27 130	22 416	4 715

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Les engagements financiers pris par Haut Rhin Télécom sur l'exercice 2007 sont liés à la Convention de Concession et à la garantie à première demande requise par la Région Alsace tel que défini dans l'article 46 de cette Convention.

- ⇒ Conformément à l'article 46 alinéa 2, la garantie à première demande porte sur un montant de cinq cent mille euros (500.000 €), et est constituée progressivement au fur et à mesure de la réalisation du Réseau Régional et de l'ouverture des services dans les bassins.
- ⇒ Les échéances sur 2005 ont été les suivantes :
 - 10% à l'issue d'un délai de 2 mois à compter de la notification de la convention,
 - 30% à la fourniture des Services sur au moins 5 bassins.
- ⇒ Les échéances sur 2006 sont les suivantes :
 - 40% à fourniture des Services sur au moins 21 bassins.
- ⇒ Les échéances sur 2007 sont les suivantes :
 - 20% à fourniture des Services sur 30 bassins.

Cette dernière échéance a été correctement respectée par Haut Rhin Télécom. Les actes de garantie sur un montant global de cent mille euros (100.000 €) soit 20% du montant total de la garantie ont été donc remis au Délégué en février 2007.

Au 31 décembre 2016, la garantie totale d'exploitation constituée par Haut Rhin Télécom est donc de soixante quinze mille euros (75.000 €).

ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS POUR L'EXERCICE 2020

Au cours de l'année 2020, l'activité commerciale devrait continuer de décroître dans la gamme de service DSL. Les infrastructures FttX (nouvelles et renouvelées) avec les services associés vont accélérer la décroissance du Parc de Haut Rhin Télécom

Pour les produits de type fibre optique, le marché va fortement évoluer.

La nouvelle infrastructure FttH de la Délégation de Service Public de l'ancienne région Alsace « Rosace Fibre » est en mesure de concurrencer la DSP Haut Rhin Télécom sur certaines communes. L'essor du marché FttE avec des offres inférieures à 100 €/mois devrait commencer à monter en charge. Il faut donc s'attendre à une forte concurrence avec une baisse de CA sur l'ensemble des gammes de produit.

Le compte de résultat prévisionnel de l'année 2020 :

<i>en milliers d'euros</i>	PREV	REEL
	31-déc.-20	31-déc.-19
Total chiffre d'affaires	4 846	5 208
Charges des Services d'Accès	2 091	2 114
Coûts d'exploitation liés au réseau	913	947
Charges de structure	373	496
Total des charges d'exploitation	3 378	3 557
EBE	1 468	1 651
Dotation aux amortissements (nette des reprises de subventions)	1 509	1 346
Résultat d'exploitation économique	-41	305
Résultat financier	2	4
Résultat avant impôts	-43	301
Résultat exceptionnel	0	0
Impôts sur les sociétés	0	0
Résultat net	-43	301

ETATS FINANCIERS

BILAN – ACTIF PASSIF

BILAN – ACTIF

Rubriques en euros	Montant Brut	Amortissements Provisions	Montant Net 31/12/2019	Montant Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement	204 574	204 574		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	6 584 913	5 610 668	974 245	1 483 533
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations Incorporelles	6 789 487	5 815 242	974 245	1 483 533
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	20 340 993	16 600 300	3 740 693	5 353 831
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours	1 217		1 217	101 449
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations Corporelles	20 342 210	16 600 300	3 741 910	5 455 280
Participations selon la méthode de MEQ				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL Immobilisations Financières				
TOTAL Actif Immobilisé (II)	27 131 697	22 415 542	4 716 155	6 938 813
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock et En cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	1 632 133	22 158	1 609 975	1 493 843
Autres créances	2 498 839		2 498 839	1 966 679
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	4 130 971	22 158	4 108 813	3 460 522
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	252 112		252 112	6 236
TOTAL Disponibilités	252 112		252 112	6 236
Charges constatées d'avance	109 116		109 116	99 350
TOTAL Actif Circulant (III)	4 492 199	22 158	4 470 041	3 566 108
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de rembt des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL Général (I à VI)	31 623 896	22 437 700	9 186 196	10 504 922

BILAN – PASSIF

Rubriques en euros	Exercice 2019	Exercice 2018
Capital social ou individuel	1 500 000	1 500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	150 000	150 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
TOTAL Réserves	150 000	150 000
Report à nouveau	3 331 876	2 962 101
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	301 383	369 776
Subventions d'investissement	2 138 405	3 233 101
Provisions réglementées		
TOTAL Capitaux Propres (I)	7 421 664	8 214 977
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL Autres Fonds Propres(II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL Provisions pour Risques et Charges (III)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL Dettes Financières		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	730 457	1 030 569
Dettes fiscales et sociales	20 543	61 340
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	85 297	121 994
Autres dettes	30 357	92 379
TOTAL Dettes d'Exploitation	866 654	1 306 281
Produits constatés d'avance	897 879	983 664
TOTAL Dettes (IV)	1 764 532	2 289 945
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL Général (I à V)	9 186 196	10 504 922

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques en euros		France	Exportation	Exercice 2019	Exercice 2018
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services		5 207 972		5 207 972	5 040 841
Chiffres d'affaires nets		5 207 972		5 207 972	5 040 841
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				237	19 947
Autres produits				2	0
TOTAL des Produits d'Exploitation (I)				5 208 211	5 060 788
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
Autres achats et charges externes				3 411 742	3 463 296
Impôts, taxes et versements assimilés				28 141	-25 544
Salaires et traitements					
Charges sociales					
Dotations d'exploitation	Sur immobilisations	dotations aux amortissements		2 440 735	2 385 012
		dotations aux dépréciations			
	Sur actif circulant	dotations aux dépréciations			
	Pour risques et charges	dotations aux provisions			
Autres charges				2	2
TOTAL des Charges d'Exploitation (II)				5 880 619	5 822 767
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				-672 408	-761 979
Bénéfice attribué ou perte transférée			(III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré			(IV)		
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés				0	1 776
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
TOTAL des Produits Financiers (V)				0	1 776
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées				3 700	4 374
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
TOTAL des Charges Financières (VI)				3 700	4 374
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				-3 699	-2 598
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)				-676 108	-764 577

Rubriques en euros	Exercice 2019	Exercice 2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 094 696	1 094 695
Reprises sur provisions et transferts de charges		126 505
TOTAL des Produits Exceptionnels (VII)	1 094 696	1 221 200
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL des Charges Exceptionnelles (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	1 094 696	1 221 200
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	117 205	86 848
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	6 302 907	6 283 765
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	6 001 524	5 913 989
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	301 383	369 776

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le règlement 2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des Normes Comptables, homologué par un arrêté au Journal Officiel du 15 octobre 2014. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

La règle d'évaluation utilisée pour établir ces comptes est celle des coûts historiques.

AUTRES PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les immobilisations sont composées de biens de retour qui reviendront à l'autorité concédante à l'expiration de la concession et de bien de reprises qui pourront revenir à la collectivité concédante si elle exerce la faculté de reprise prévue dans la convention de concession.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Le poste Frais d'établissement est constitué des dépenses exposées pour l'obtention du contrat de concession et pour la création de la société, amorti en linéaire sur 5 ans.

Les immobilisations incorporelles sont constituées principalement des droits d'usage du système d'information et d'IRU acquis qui sont amortis sur la durée de vie économique des actifs comprise entre 5 et 25 ans. S'il s'agit de biens de retour et selon la convention, ils pourront être amortis à caducité sur la durée restante de la convention.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles sont principalement composées d'équipements techniques amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie économique estimée des actifs, comprise entre 3 et 25 ans. S'il s'agit de biens de retour et selon la convention, ces derniers pourront être amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie économique estimée des actifs ou pourront être amortis à caducité sur la durée restante de la convention. *Annexe*

Les dépréciations d'actif sont comptabilisées conformément au règlement CRC N°2002-10.

CREANCES

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur de recouvrement est inférieure à la valeur comptable.

Les clients de la Société peuvent avoir accès aux infrastructures grâce à deux types de contrats : la location ou l'acquisition de droits irrévocables d'usage. Ces IRU (Indefeasible Rights of Use) transfèrent à l'acquéreur tous les droits et obligations relatifs à l'usage du bien pour une période fixée contractuellement, la Société restant propriétaire du bien.

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissement sont comptabilisées dans les capitaux propres dans la rubrique adéquate au moment de leur perception. Ces subventions sont attribuées par le concédant aux fins d'acquiescer ou de construire une infrastructure télécom. Les subventions concernent l'acquisition des biens de retours. Elles sont amorties et reprises en compte de résultat de manière linéaire sur la durée restante de la convention.

DETTES

Les dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Les produits sont comptabilisés lorsque les prestations sont réalisées.

Le chiffre d'affaires est principalement constitué des revenus de location, de liens d'accès, de fibres optiques et de fourreaux, ainsi que des revenus liés aux IRU commercialisés sur l'exercice. Ce revenu intègre le montant des frais de mise en service facturés aux clients au moment de la mise en service de l'IRU. Le solde du chiffre d'affaires se compose des revenus de maintenance des fibres optiques relative aux contrats d'IRU.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

BILAN -ACTIF

IMMOBILISATIONS

Variations de la valeur brute des immobilisations

<i>En euros</i>	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Immobilisations incorporelles	6 789 487			6 789 487
Immobilisations corporelles	20 124 371	217 839		20 342 210
Immobilisations financières				
TOTAL	26 913 858	217 839		27 131 697

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Cette rubrique comprend :

- des frais d'établissement pour 204 574 euros,
- des droits d'usage et des IRU pour 6 584 913 euros.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Cette rubrique comprend principalement :

- des installations et du matériel techniques pour 20 340 993 euros,
- des immobilisations en cours pour 1 217 euros.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Néant.

VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS ET DES DEPRECIATIONS

*Variations des amortissements et des dépréciations**Variations des amortissements et des dépréciations*

<i>En euros</i>	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Immobilisations incorporelles	5 305 954	509 288		5 815 242
Immobilisations corporelles	14 669 091	1 931 447	237	16 600 300
Immobilisations financières				
TOTAL	19 975 044	2 440 735	237	22 415 542

VARIATION NETTES DES IMMOBILISATIONS

*Variations nettes des immobilisations**Variations nettes des immobilisations*

<i>En euros</i>	31/12/2018	31/12/2019	Variation Annuelle
Immobilisations incorporelles	1 483 533	974 245	-509 288
Immobilisations corporelles	5 455 280	3 741 910	-1 713 370
Immobilisations financières			
TOTAL	6 938 813	4 716 155	-2 222 658

CREANCES

- Les créances clients nettes et comptes rattachés s'élèvent à 1 609 975 euros.
- Les autres créances nettes d'un montant de 2 498 839 euros sont composées du compte courant avec SFR et les intérêts y afférent pour 2 271 163 euros et de créances de TVA pour 213 376 euros.

ECHEANCIER DES CREANCES

<i>En euros</i>	Montant Brut	Part à moins d'un an	Part à plus d'un an
Autres immobilisations financières			
Créances clients et comptes rattachés	1 632 133	1 632 133	
Autres créances	2 498 839	2 498 839	
Charges constatées d'avance	109 116	84 690	24 426
TOTAL	4 240 088	4 215 661	24 426

PRODUITS A RECEVOIR

<i>En euros</i>	31/12/2019
Créances clients et comptes rattachés	149 054
Autres créances	
TOTAL	149 054

CHARGES A PAYER :

<i>En euros</i>	31/12/2019
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	429 470
Dettes fiscales et sociales	3 370
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50 614
Autres dettes	
TOTAL	483 454

BILAN – PASSIF

CAPITAL SOCIAL

<i>En euros</i>	Nombre d'actions	Valeur nominale	Valeur totale
A l'ouverture de l'exercice	1 500 000	1	1 500 000
A la clôture de l'exercice	1 500 000	1	1 500 000

CAPITAUX PROPRES

<i>En euros</i>	31/12/2018	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Distribution de dividendes	Augmentation Diminution (2)	31/12/2019
Capital social	1 500 000					1 500 000
Réserves	150 000					150 000
Report à nouveau (1)	2 962 101	369 776				3 331 876
Dividendes distribués						
Résultat	369 776	-369 776	301 383			301 383
Subvention d'investissement	3 233 101				-1 094 696	2 138 405
Provisions réglementées (3)						
TOTAL	8 214 977		301 383		-1 094 696	7 421 664

(1) « Débitteur - / Crédeur + »

(2) « Augmentation + / Diminution - »

(3) « Provisions pour investissement »

L'Assemblée Générale du 14 juin 2019 a approuvé l'affectation en totalité au report à nouveau du bénéfice de l'exercice 2018 soit 369 776 euros de la manière suivante :

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Conformément à la convention de concession, le délégant s'est engagé à participer, pour partie, au financement de l'infrastructure départementale selon un calendrier précis.

Au 31 décembre 2019, le montant total des subventions d'investissement perçues par la Société s'élève à 13 718 152 euros. Sur l'exercice 2019, ces subventions ont été reprises dans le compte de résultat pour un montant de 1 094 696 euros. Le montant cumulé des subventions reprises en résultat s'élève à 11 579 747 euros.

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Néant.

AVANCES ET ACOMPTES REÇUS

Néant.

DETTES

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 730 457 euros.

Les dettes fiscales et sociales d'un montant de 20 543 euros sont composées de :

- dettes fiscales et comptes rattachés pour 3 370 euros,
- dettes de TVA pour 17 173 euros.

Les dettes sur immobilisations et comptes rattachés s'élèvent à 85 297 euros.

Les autres dettes d'un montant de 30 357 euros correspondent à des dettes d'intégration fiscale.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 897 879 euros dont 536 580 euros relatifs aux IRU.

ECHEANCIER DES DETTES

<i>En euros</i>	Montant Brut	Part à moins d'un an	Part à plus d'un an et moins de 5 ans	Part à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	730 457	730 457		
Dettes fiscales et sociales	20 543	20 543		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	85 297	85 297		
Autres dettes	30 357	30 357		
Produits constatés d'avance	897 879	330 961	440 911	126 007
TOTAL	1 764 532	1 197 614	440 911	126 007

CHARGES A PAYER

Les charges sont réparties ainsi :

<i>En euros</i>	31/12/2019
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	429 470
Dettes fiscales et sociales	3 370
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50 614
Autres dettes	
TOTAL	483 454

COMPTE DE RESULTAT

RESULTAT D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation s'élèvent à 5 208 211 euros. Le chiffre d'affaires de l'exercice d'un montant de 5 207 972 euros se compose principalement des revenus liés à :

- la location de liens d'accès,
- la location de bandes passantes sur fibre (Lan To Lan),
- la location de fibres noires,
- aux IRU,
- l'activité d'hébergement,
- la maintenance.

CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation d'un montant de 5 880 619 euros se composent principalement :

- d'autres achats et charges externes pour 3 411 742 euros,
- d'impôts, taxes et versements assimilés pour 28 141 euros,
- de dotations aux amortissements pour 2 440 735 euros.

Le résultat d'exploitation est une perte de 672 408 euros.

RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier est une perte de 3 699 euros et se compose principalement de charges financières liées à aux pénalités pour retard de paiement pour 3 696 euros.

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est un bénéfice de 1 094 696 euros et correspond aux reprises dans le compte de résultat des subventions d'investissement pour 1 094 696 euros.

IMPOT SUR LES BENEFICES ET RESULTAT NET

Le résultat net est un bénéfice de 301 383 euros après prise en compte de l'impôt sur les bénéfices d'un montant de 117 205 euros.

DETTE FUTURE D'IMPOT

L'impôt différé est calculé au taux d'impôt de droit commun de 32,02 % avec un retournement en 2020 et 25,83% au-delà.

En milliers d'euros

	BASE	IMPOT
Accroissement de la dette future d'impôt	0	0
Organic		
Autres différences temporaires	22	7
Déficits fiscaux reportables		
Allègement de la dette future d'impôt	22	7
TOTAL GENERAL (créance nette future d'impôt)	22	7

AUTRES INFORMATIONS

EFFECTIF

La Société ne compte aucun salarié.

ENGAGEMENT HORS BILAN

Néant.

INTEGRATION FISCALE

La société est intégrée fiscalement au sein du périmètre de Altice France SA (anciennement SFR Group SA) depuis le 1er janvier 2015. La Société acquittera l'impôt sur les sociétés et les contributions sociales et additionnelles auprès de cette dernière au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

Le résultat fiscal de l'exercice est remonté dans le cadre de l'intégration fiscale à Altice France SA. Les déficits générés pendant l'intégration fiscale sont reportables dans les conditions de droit commun dans le cadre de cette intégration fiscale et pour le calcul de l'impôt sur les sociétés dont la société serait redevable vis-à-vis de sa société mère. Les déficits fiscaux nés pendant la période d'intégration fiscale ne sont plus reportables en cas de cessation du groupe fiscal Altice France SA ou de sortie dudit groupe fiscal de la société.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Les transactions entre les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché. A ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires visées à l'article R. 123-198 11° du code de commerce.

COMPTES CONSOLIDES

Les comptes de la Société sont consolidés par intégration globale dans les comptes consolidés de la société Altice France SA (anciennement SFR group SA) et de la société Altice NV.

Altice France SA : 16, rue du Général Alain de Boissieu - 75015 Paris RCS 794 661 470

Altice NV : Oostdam 1 – 3441 EM Woerden - The Netherlands

Les états financiers consolidés de Altice France SA peuvent être consultés sur : <http://altice.net/ir-group/financial-documentation>

Les états financiers consolidés de Altice France NV peuvent être consultés sur : <http://altice.net/ir-group/financial-documentation>

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Jusqu'au 31 janvier 2019, les titres de la Société étaient détenus, à hauteur de 100%, par SFR Collectivités. Le 1^{er} février 2019, SFR Collectivités a fait l'objet d'un transfert universel de patrimoine à SFR. Désormais, les titres sont détenus par SFR.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant

ANNEXES

EXTRAITS DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

BILAN

COMPTE DE RESULTAT